



Rapport
d'activités

.2023



Sommaire

01. La communauté de communes	5
Le territoire intercommunal	6
Les compétences	8
La gouvernance communautaire	9
Le fonctionnement des services	12
Le système informatique	16
Le budget et les finances	17
02. Les projets communautaires	23
Travaux	24
Nature et biodiversité	26
Energie	31
Qualité de vie	32
Habitat	33
Economie	34
Commerce	36
Mobilité	38
Tourisme	40
Santé	42
03. Les services communautaires	45
Solidarité et familles	46
Petite enfance	48
Parentalité	49
Jeunesse	50
Les produits résiduels	54
L'assainissement	58
Remerciements	62

.....
Rapport d'activités 2023 de la
communauté de communes Sud
Alsace Largue | 7 rue de Bâle 68210
DANNEMARIE | www.sudalsace-largue.fr
| Directeur de la publication : Vincent
GASSMANN | Conception graphique :
kxa GRAPHISME - kxagraphisme.com |
Impression : 1 500 ex. - Imprimerie CFI
Services | Crédits photographiques :
Communauté de communes Sud Alsace
Largue - Maison de la Nature du Sundgau
- Agence de l'eau Rhin-Meuse - Voies
navigables de France - Epage Largue
- C3Ddrone - Gabriel Marck - Thibaut
Froehly - Thomas Frey - Office de Tourisme
du Sundgau | Dépôt légal Juin 2024 |
Droits de reproduction réservés | ISSN en
cours | Diffusion : le rapport d'activités
2023 est distribué à l'ensemble des élus
communaux du territoire et est disponible
sur tous les sites communautaires. | **Gratuit**
.....

Edito



C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue. Cette année a été marquée par des réalisations significatives et des projets ambitieux qui témoignent de notre engagement à améliorer la qualité de vie dans notre territoire et à construire ensemble un avenir durable.

Au fil des pages, vous découvrirez la pluralité des actions et projets conduits dans des domaines extrêmement variés, tels que les mobilités, l'agroenvironnement, la santé, l'énergie, le tourisme ou encore le commerce. Ceux-ci traduisent le rôle de l'intercommunalité dans l'aménagement de notre territoire et le travail de co-construction mené aux côtés des communes membres, des autres échelles de collectivités et de nos partenaires de tous horizons.

La communauté de communes agit aussi pour les habitants, notamment au travers des services publics qu'elle gère au quotidien. On pourra notamment citer les produits résiduels, l'assainissement ou encore les structures d'accueil des enfants favorisant le quotidien des familles. Dans ce rapport, nous avons tenté de vous en faire percevoir l'important périmètre d'intervention et parfois sa complexité. Soucieux de garder cet esprit de proximité, nous pouvons déjà nous féliciter que l'offre de services se être complétée en 2024 par l'ouverture d'un espace France Services.

Sur le plan organisationnel, 2023 a été une année charnière avec l'aménagement d'un nouveau bâtiment administratif. Ce nouvel espace moderne et fonctionnel permet d'accueillir nos équipes dans des conditions optimales et de mieux répondre aux attentes des administrés. Parallèlement, nous avons mis en place une nouvelle architecture informatique, offrant plus de sécurité et d'efficacité dans la gestion de nos services. Ces évolutions nous permettent d'être plus réactifs et de garantir une meilleure qualité de service à l'ensemble de la population.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les élus, agents et nos nombreux partenaires qui ont contribué à ces réalisations. Leur dévouement et leur travail acharné ont permis de faire de 2023 une année riche en avancées et en succès. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un territoire toujours plus dynamique, solidaire et durable.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport, en espérant qu'il vous permettra de mesurer pleinement les progrès accomplis et de partager notre ambition pour l'avenir.

Bien cordialement,

Vincent GASSMANN

Président de la communauté de communes Sud Alsace Largue
Maire de Chavannes-sur-l'Etang



01.

La communauté de communes



Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL



En chiffres



44 communes



230 km²



22 760 habitants ⁽¹⁾

- ➔ 0 à 19 ans : 23.5%
- ➔ 20 à 64 ans : 56.0%
- ➔ 65 ans et plus : 20.5%



10 332 logements ⁽¹⁾

- ➔ 2 pièces et moins : 4.4%
- ➔ 3 pièces : 11.3%
- ➔ 4 pièces : 21.2%
- ➔ 5 pièces et plus : 63.1%



9.7% de taux de chômage ⁽¹⁾



550 établissements actifs employeurs ⁽²⁾

- ➔ Agriculture, sylviculture et pêche : 11.6%
- ➔ Industrie : 8.4%
- ➔ Construction : 13.3%
- ➔ Commerce, transports, services divers : 47.1%
- ➔ Administration publique, enseignement, santé : 19.6%



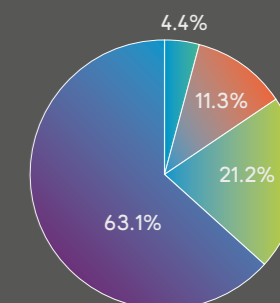
4 073 emplois ⁽¹⁾



9% des ménages ont leur revenu constitué entre 50% et 99% de prestations sociales ⁽³⁾



RÉPARTITION DES TAILLES DE LOGEMENT



- 5 pièces et plus
- 4 pièces
- 3 pièces
- 2 pièces et moins

(1) Données INSEE 2020 (2) Données INSEE, FLORES 2023 (3) Données INSEE 2018



LES COMPÉTENCES

Principales compétences exercées par la communauté de communes

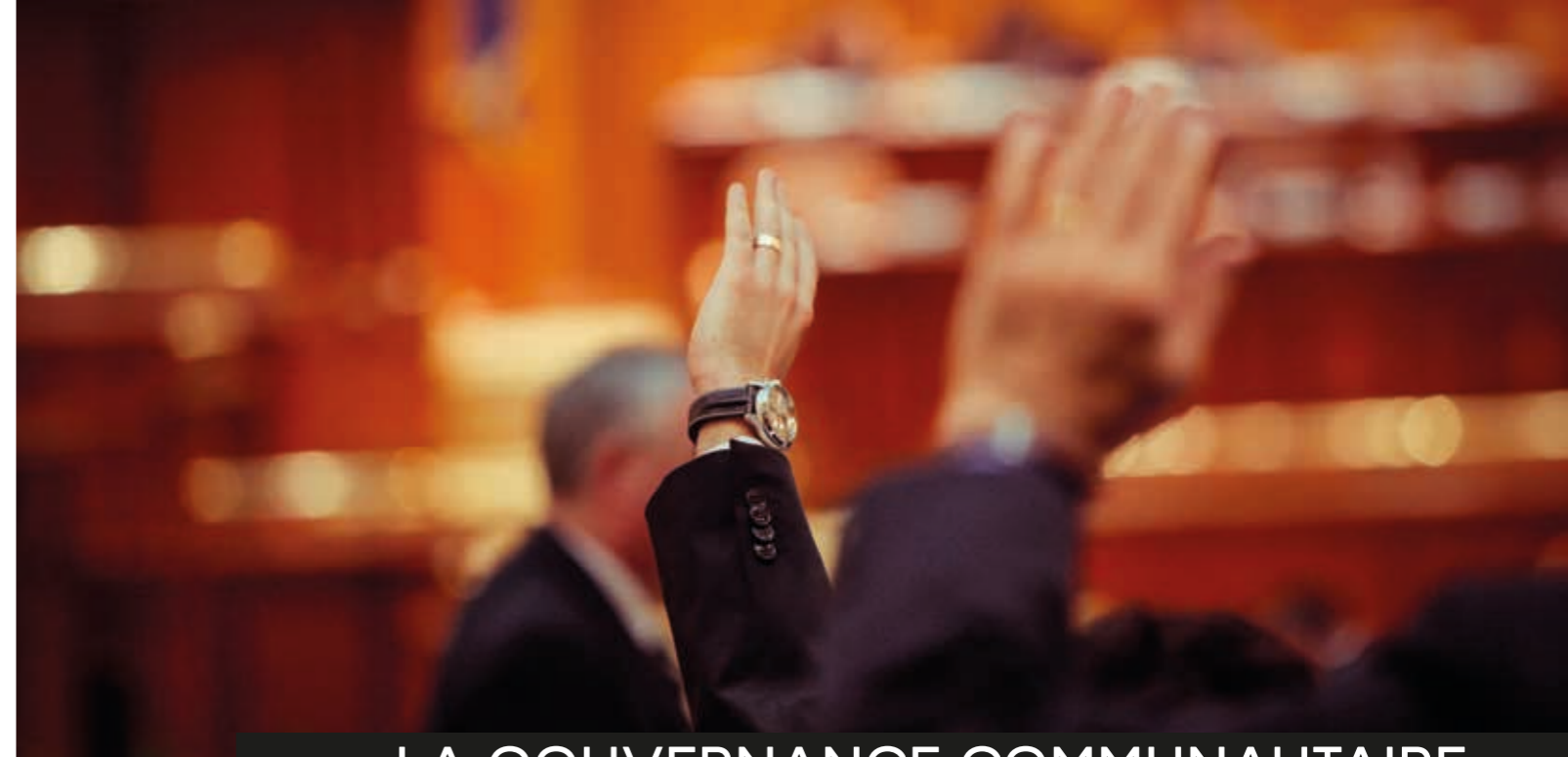
- ➔ **Aménagement de l'espace** : aménagement d'aires de loisirs, de parcours pédestres entre les communes membres, aménagement et entretien de futures bases de loisirs intercommunales, animation des lieux d'accueil touristiques appartenant à la communauté de communes, élaboration d'un GERPLAN, animation d'une charte intercommunale en collaboration avec les structures intercommunales voisines
- ➔ **Développement économique** : actions de développement économique, aménagement et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique, politique locale du commerce et promotion du tourisme
- ➔ **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- ➔ **Assainissement des eaux usées**

COMPÉTENCES FACULTATIVES SOUMISES À INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :

- ➔ **Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie** : entretien, extension et gestion du Centre d'Initiation à la Nature et l'Environnement d'Altenach, actions d'incitation et de sensibilisation de la maîtrise de la demande d'énergie
- ➔ **Politique du logement et du cadre de vie**
- ➔ **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**
- ➔ **Action sociale d'intérêt communautaire** : actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, actions en faveur des personnes âgées et animation d'une démarche de convention territoriale globale avec la CAF 68 pour l'ensemble du territoire
- ➔ **Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire** : création et aménagement d'itinéraires ou tronçons cyclables interconnectant les communes membres à l'itinéraire cyclable EuroVélo 6 situé sur le territoire communautaire
- ➔ **Création et gestion de maisons de services au public**

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- ➔ **Organisation de la mobilité**
- ➔ **Aménagement numérique**
- ➔ **Participation à la SPA, à la Brigade Verte d'Alsace et au SIS68**
- ➔ **Participation aux activités périscolaires et parascolaires dans le cadre de l'enseignement secondaire et au Réseau d'Aide Spécialisée d'Enfants en Difficultés (RASED)**
- ➔ **Participation à des manifestations culturelles et sportives ayant un rayonnement communautaire**
- ➔ **Versement de subventions pour des opérations, actions ou manifestations dont l'envergure et l'objet sont de nature à valoriser, promouvoir et améliorer l'image de marque et l'attractivité de l'ensemble du territoire**
- ➔ **Mise en place d'un secrétariat, de moyens techniques et d'un personnel d'entretien pouvant être mis à disposition des communes membres et des associations de la CCSAL**



LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 INSTANCES :

1. Le conseil communautaire
2. Le bureau communautaire
3. La conférence des Maires
4. Les commissions thématiques

La gouvernance 2023



1. Le conseil communautaire

Le conseil communautaire est présidé par M. Vincent GASSMANN, Maire de Chavannes-sur-l'Etang. Le conseil communautaire adopte les délibérations définissant la politique communautaire, gère les compétences d'intérêt communautaire et vote les budgets. Il est composé de :



LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

SCHÉMA DE GOUVERNANCE



* CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées

2. Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé du Président, de ses 10 Vice-Présidents et de 8 autres membres. En 2023, le bureau s'est réuni à 5 reprises.



Vincent GASSMANN
Président
MAIRE DE CHAVANNES-SUR-LETANG

Vice-Présidents



Fabien ULMANN
1^{er} Vice-Président
CHARGÉ DU PROJET DE TERRITOIRE
MAIRE DE SEPOIS-LE-HAUT



Nicolas HOLLEVILLE
2^e Vice-Président
CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES MOBILITÉS
ADJOINT AU MAIRE DE DANNEMARIE



Guy BACH
3^e Vice-Président
CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
MAIRE DE HAGENBACH



Florent LACHAUSSEE
4^e Vice-Président
CHARGÉ DE LA RELATION AVEC LES COMMUNES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA MUTUALISATION
MAIRE DE VALDIEU-LUTRAN



Thierry JACOBBERGER
5^e Vice-Président
CHARGÉ DU BUDGET ET DES FINANCES
MAIRE DE BALSCHWILLER



Pascal SOMMERHALTER
6^e Vice-Président
CHARGÉ DES MOYENS GÉNÉRAUX
MAIRE DE MOOSLARGUE



Jean-Marc SCHNOEBELEN
7^e Vice-Président
CHARGÉ DES SOLIDARITÉS, DE LA SANTÉ ET DES SERVICES AUX FAMILLES
MAIRE DE FALKWILLER



Franck GRANDGIRARD
8^e Vice-Président
CHARGÉ DES PRODUITS RÉSIDUELS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
MAIRE DE RETZWILLER

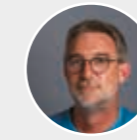


Claude JUD
9^e Vice-Président
CHARGÉ DE LA CULTURE, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DU SPORT
MAIRE DE WOLFERSDORF



Maurice BARNABE
10^e Vice-Président
CHARGÉ DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES TECHNIQUES
MAIRE DE SEPOIS-LE-BAS

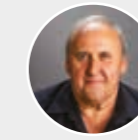
Autres membres du bureau



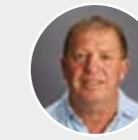
David FINK
ADJOINT AU MAIRE DE BALLERSDORF



Eric BRINGEL
MAIRE DE BUETHWILLER



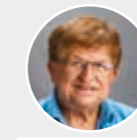
Claude GEIGER
MAIRE DE FRIESEN



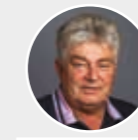
Patrick CLORY
MAIRE DE FULLEREN



Denis NASS
MAIRE DE GOMMERSDORF



Daniel DIETMANN
MAIRE DE MANSPACH



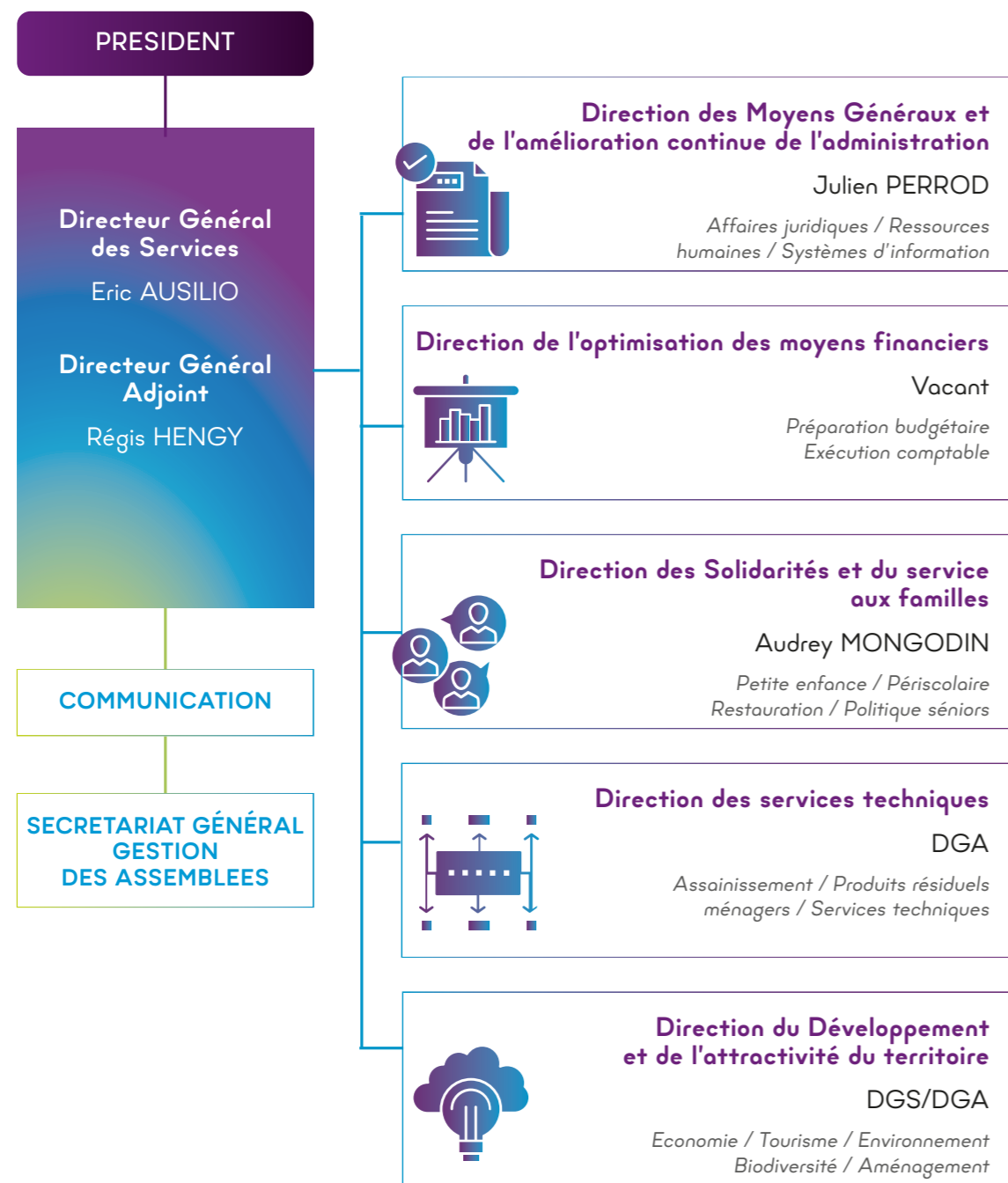
Bernard SUTTER
MAIRE DE STERNENBERG



Marie-Cécile LEY
MAIRE DE UEBERSTRASS

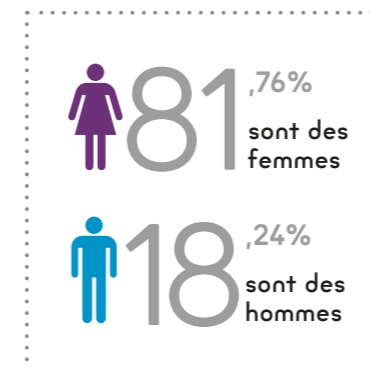
LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les services de la communauté de communes Sud Alsace Largue comptait 159 agents actifs fin 2023 organisés autour de 5 directions placées sous l'autorité du Directeur Général des Services, M. Eric AUSILIO.



Les agents communautaires

Au 31 décembre 2023, la collectivité comptait un effectif total de 171 agents avec 159 agents en position d'activité, tous statuts confondus (titulaires et contractuels). Depuis la création de l'EPCI en 2017, les effectifs ont presque doublé, ils étaient de 85 alors. Cela est la conséquence de la prise et les harmonisations de compétences (assainissement, produits résiduels, périscolaires, crèches, mobilité, etc.) mais aussi du besoin de structuration de notre organisation.

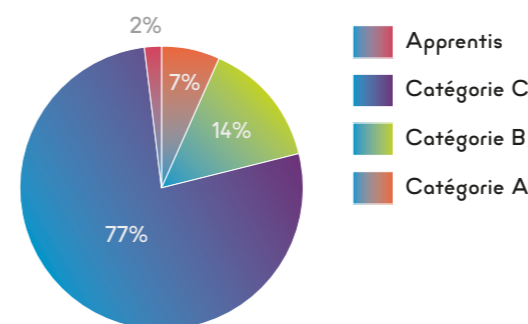


LA FORMATION AU COEUR DES PRIORITES

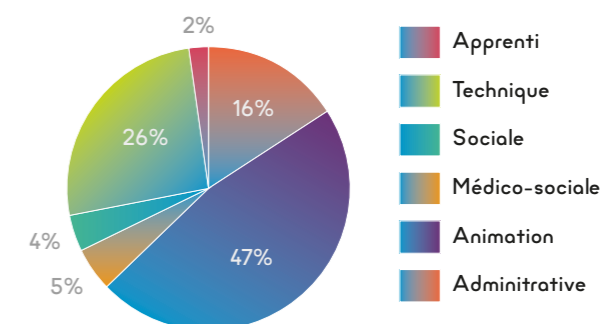
La formation des agents est primordiale. En 2023, 80 agents, soit la moitié de notre effectif, ont bénéficié de formations. Cela représente un total de 299 jours de formation. Un chiffre en hausse constante depuis 2021 qui témoigne de notre engagement envers le développement des compétences des personnes qui font le service public de proximité.



EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



EFFECTIFS PAR FILIÈRE



Le service RH en 2023



LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

En 2023, les services se réorganisent avec l'ouverture d'une nouvelle annexe administrative

Au quotidien, le fort développement connu par la communauté de communes depuis sa création en 2017, tant en matière de compétences, de services, que d'effectifs, se traduisait au quotidien par un manque de bureaux, d'espaces collaboratifs et des agents dispersés dans divers locaux souvent sous-dimensionnés.

Aussi, afin de développer une culture collective commune, de construire une organisation plus en phase avec sa taille et d'offrir un service public de proximité et de qualité, la communauté de communes Sud Alsace Largue a acquis en 2021 une friche industrielle située dans la zone des Tuiliers de Retzwiller à proximité de son nouveau centre de valorisation intercommunal et de son centre technique.

Un programme d'aménagement de cette friche en bureaux et salles de réunion a été conçu en 2022 par l'Atelier d'Architecture Alain Drapier et réalisé en 2023. Composé de 35 postes de travail répartis sur deux étages et 600 m², ce nouveau bâtiment a accueilli début décembre 2023, une partie des agents de la communauté de communes Sud Alsace Largue. Trois salles de réunion entièrement équipées pour les visioconférences complètent ces aménagements. Elles pourront par la suite être mises à disposition des communes, des entreprises ou de toute structure ayant besoin de bénéficier d'un espace connecté.



Communauté de communes Sud Alsace Largue

SIÈGE 7 rue de Bâle DANNEMARIE	ANNEXE 11 rue Gilardoni RETZWILLER
SERVICES PRÉSENTS	SERVICES PRÉSENTS
Présidence et direction générale des services	Direction des services techniques
Direction de l'optimisation des moyens financiers	Service des produits résiduels ménagers
Direction des solidarités et du service aux familles	Service de l'assainissement
Accueil Maison France Services	Direction du développement et de l'attractivité du territoire
Accueil du public	Direction des moyens généraux et de l'amélioration continue de l'administration
	Accueil du public
Lundi : 9h30-12h / 13h45-17h Mardi : 9h30-12h / 13h45-18h Mercredi : 9h30-12h / 13h45-17h Jeudi : 9h30-12h Vendredi : 13h45-17h	Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h Mardi : Fermé Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h Vendredi : 8h30-12h

Deux sites, un seul numéro !
03 89 07 24 24
info@sudalsace-largue.fr

DÉSORMAIS, TOUTES LES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AU SIÈGE HISTORIQUE À DANNEMARIE ET DANS CETTE NOUVELLE ANNEXE À RETZWILLER.



UNE COMMUNICATION POUR TOUS...

En ligne et sur les réseaux sociaux



UNE PAGE FACEBOOK
1477 abonnés



UN COMPTE INSTAGRAM
153 abonnés



UN COMPTE LINKEDIN
197 abonnés

www.sudalsace-largue.fr

Une application dédiée



INTRAMUROS
L'interco et les mairies en une seule appli

Le magazine

Magazine d'information «L'INFO»



Impression en 12000 exemplaires, diffusion en porte à porte à l'ensemble des foyers du territoire.



ACHAT DU BÂTIMENT
500 000 € HT
AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL
402 000 € HT
Soutenus à hauteur de 393 000 € par l'Etat via le Fonds Vert et la DETR



LE SYSTÈME INFORMATIQUE



LES SYSTÈMES D'INFORMATION ÉVOLUENT AUSSI EN 2023

Dans la continuité de la réorganisation des locaux, la communauté de communes a également réalisé en 2023 une profonde mise à jour de son système d'information. Celle-ci concourt à divers objectifs :


- ➔ Le remplacement des serveurs et la création d'une architecture réseau permettant une interconnexion entre l'ensemble des sites où œuvrent au quotidien les agents communautaires et répondant aux standards en matière de sécurité informatique ;
- ➔ La modernisation du parc informatique, notamment les postes des agents dotés de systèmes d'exploitation qui ne sont plus mis à jour (25 des 69 postes informatiques ont été remplacés) ;
- ➔ Le basculement de toute l'organisation dans la suite collaborative Microsoft 365 permettant une meilleure efficacité entre agents et services (141 comptes utilisateurs sont actifs) ;
- ➔ Le basculement vers une solution de téléphonie permettant la mobilité, notamment pour les agents bénéficiant du télétravail.

Ce vaste projet reprend les grandes conclusions de l'audit qui avait été réalisé grâce au Plan de Relance et fait l'objet d'un soutien de l'Union Européenne dont le cadre du programme REACT-EU.



**MODERNISATION
DU SYSTÈME INFORMATIQUE**
269 535 € HT

*Soutenue à hauteur de 215 600 €
par l'Europe via le programme
React'Eu*



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de
développement régional
Financement dans le cadre
de la réponse de l'Union
à la pandémie de Covid-19

LE BUDGET ET LES FINANCES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE COMPTAIT 6 BUDGETS EN 2023

- ➔ Un budget principal
- ➔ 3 budgets annexes liés à des services publics (assainissement collectif, assainissement non collectif et ordures ménagères)
- ➔ 2 budgets annexes liés à des zones d'activité économique (zones de Diefmatten et de Retzwiller). Ces budgets, impliquant principalement des écritures de stock, ne seront pas détaillés ci-dessous. Il faut noter que le budget annexe de la zone d'activité de Retzwiller a été clôturé au 31 décembre 2023 et son résultat a été repris au budget principal pour un montant de 209 486.86€.

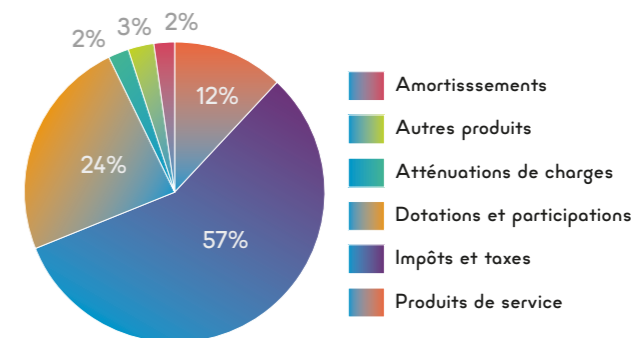
LE BUDGET PRINCIPAL

	Recettes	Dépenses	Résultats
Fonctionnement	10 097 932.22 €	9 149 483.84 €	948.448.38 €
Investissement	2 109 658.29 €	1 406 784.26 €	702 874.03 €
Total	12 207 590.51 €	10 556 268.10 €	1 651 322.41 €

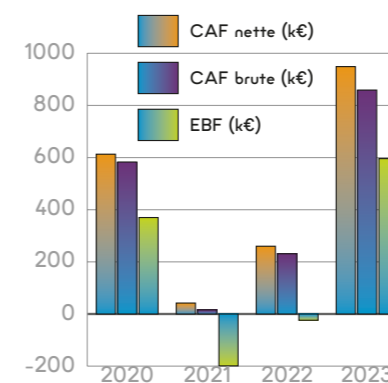
L'exercice 2023 du budget principal a permis de retrouver des ratios financiers plus en phase avec la taille de la collectivité. Ceci a notamment été permis grâce à la hausse des taux de fiscalité votée en avril 2023.

L'encours de la dette était de 3 075 883€ au 31 décembre 2023 pour une durée de vie résiduelle du capital de près de 19 ans.

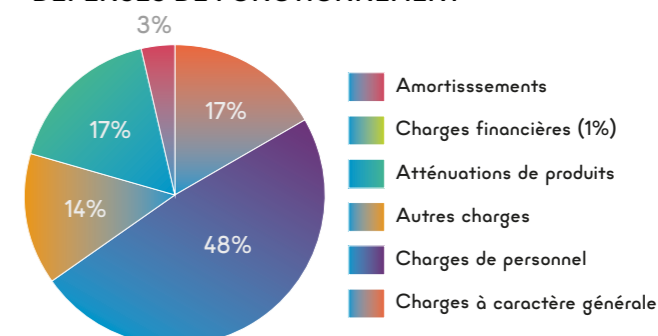
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Focus sur les participations et les subventions

La CCSAL a redistribué 2 505 681€ en 2023 pour ses participations obligatoires ou des subventions à des organismes, soit **25.20% de ses recettes réelles annuelles**. On en distingue trois catégories :

➔ **Les attributions de compensation** : elles sont reversées aux communes (certaines communes ont des AC dites négatives) au titre de la fiscalité professionnelle unique. Leur montant est fixé par la CLECT et représente **un montant de 1 351 337€**.

➔ **Les participations obligatoires** : elles concernent les contributions que doit honorer la communauté de communes à l'égard des organismes dont elle est membre (PETR du Pays du Sundgau, EPAGE Largue, etc.) ou qu'elle finance en lieu et place des communes (SIS68, Brigade Verte d'Alsace, etc.). Ces montants représentaient **un total de 655 050€ en 2023**, dont les principales sont :

- SIS68 : 372 018.11€
- Brigade Verte d'Alsace : 92 000.00€
- PETR du Pays du Sundgau : 53 148.00€
- Mission Locale : 19 117.00€
- RASED : 9 100.00€

➔ **Les subventions** : la communauté de communes subventionne les associations et les structures locales pour des projets d'intérêt communautaire. Ces subventions sont distribuées soit dans le cadre de conventions d'objectifs et de financement pluriannuelles, soit au cas par cas sur projets.

La CCSAL compte 5 conventions pluriannuelles avec :

➔ **La Maison de la Nature du Sundgau** : 53 415€ de soutien au projet associatif et 4 455€ pour les interventions dans les périscolaires communautaires

➔ **L'office de tourisme du Sundgau** : 50 000€

➔ **L'école de musique de la Région de Dannemarie** : 49 000€ de soutien au projet associatif et 3 000€ pour les interventions dans les périscolaires communautaires

➔ **La Maison des Adolescents** : 2 274€

➔ **L'association de commerçants Com'Da** : 3 000€

Les subventions versées dans le cadre de projets ponctuels au titre de l'année 2023 sont listées dans le tableau ci-contre.

ASSOCIATIONS	PROJETS	Montants des subventions
Office de tourisme du Sundgau	Participation au salon Folie'Flore	2 000€
CLEE Passeurs d'expériences	Forum de rencontre entreprises/collégiens	300€
Collège Jean Monnet	Participation aux projets de sorties scolaires et d'évènements culturels	2 543€
Collège de la Largue	Subvention pour un programme «savoir nager» à la piscine de Ferrette pour tous les collégiens	6 800€
Collège Nathan Katz	Participation aux projets de sorties scolaires et d'évènements culturels	3 000€
Association sportive du collège Jean Monnet	Activités sportives	1 125€
Association des Amis de l'Orgue Callinet de Dannemarie	Soutien à l'évènement musical « Le requiem de Mozart » par un chœur et un orchestre	300€
Ecole de musique Les Mélodies de la Doller	Subvention pour les enfants des communes périphériques à Burnhaupt venant de la CCSAL	980€
Sundgo Radio	Organisation du carnaval de Dannemarie	2 000€
Tour Alsace 2023	Participation au financement de l'étape sundgovienne	10 000€
Le Souvenir Français	Restauration de la stèle 14-18 sur la route Seppois-le-Haut/Mooslargue	250€
Fondation du Patrimoine	Don pour la restauration de la Maison Jean-Jacques Henner de Bernwiller	5 000€
Amaelles	Subvention de fonctionnement	2 500€
Amaelles Apalib	Subvention de fonctionnement	1 500€
MARPA de la Largue	Remplacement du matériel de téléassistance	10 000€
Art'Soc	Projet d'animation du skate-park de Dannemarie	5 000€
Société d'Histoire du Sundgau	Réalisation de clips vidéo «Histoires du Sundgau»	1 500€
La Dannemarienne	Contribution aux frais de chauffage de la salle «La Dannemarienne» dus à la fermeture du Cosoc	2 000€
Racing Club Dannemarie	Acquisition de matériels et textiles sportifs	1 000€



Jardin éphémère du Sundgau à l'occasion de Folie'Flore 2023

LE BUDGET ET LES FINANCES

Focus sur la fiscalité

La fiscalité du territoire représente la ressource la plus importante pour la CCSAL. Il existe deux types de fiscalité : la fiscalité dite « **des ménages** » et la fiscalité dite « **professionnelle** ».

Depuis 2020, la fiscalité intercommunale a connu de profondes évolutions au niveau de sa structuration :

- ➔ **Concernant la fiscalité « ménage »** : elle a subi une importante modification depuis 2021 avec la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, compensée par une fraction de TVA nationale perçue initialement par l'État.
- ➔ **Concernant la fiscalité « professionnelle »** : elle correspond aux prélèvements sur les entreprises à travers la CFE, la CVAE, la TASCOT ou encore l'IFER. En 2021, la baisse des impôts dits « de production » pour les entreprises a entraîné une réduction de moitié des valeurs locales des établissements industriels. Cela

a entraîné une compensation au profit de la communauté de communes. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les collectivités locales ne perçoivent plus de CVAE, les cotisations de CVAE étant affectées au budget de l'État. En contrepartie, ces collectivités se sont vues attribuer une compensation par l'octroi d'une fraction de TVA.

En 2023, les bases d'imposition ont connu une hausse inédite de 7.1% votée en loi de finances. Le conseil communautaire a par ailleurs décidé d'augmenter substantiellement les taux d'imposition pour faire face au contexte inflationniste :

- ➔ **Taxe foncière** : passage de 4.32% à 7.32% pour le bâti, et de 25.10% à 42.53% pour le non bâti;
- ➔ **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : passage de 5.50% à 9.32% ;
- ➔ **Cotisation foncière des entreprises** : passage de 26.36% à 27.19%

Évolution de la fiscalité «ménage»		2020	2021	2022	2023
Taxe d'habitation	Résidences principales	1 558 630			
	Résidences secondaires		69 161	64 110	133 199
	Compensation fraction TVA		1 514 956	1 674 275	1 697 699
Taxe foncière sur les propriétés bâties		680 596	678 254	921 271	1 685 717
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		174 709	175 740	237 628	431 719
Taxe additionnelle sur les taxes foncières sur les propriétés non bâties		24 754	26 638	30 124	33 970
Taxe sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations		66 929	102 812	102 941	102 676
TOTAL		2 505 618	2 567 210	3 030 349	4 084 980

Évolution de la fiscalité «professionnelle »		2020	2021	2022	2023
Cotisation foncière des entreprises		851 012	767 919	834 719	914 750
	Compensation de l'État	40 042	171 056	180 842	197 379
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		477 640	509 787	578 887	
	Compensation par la TVA				570 433
Taxe sur les surfaces commerciales		90 874	75 075	89 904	97 732
Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux		54 627	74 311	83 257	101 240
Fonds départemental de péréquation de la taxe pro.		161 892	89 936	99 098	96 470
TOTAL		1 676 087	1 688 084	1 866 707	1 978 004

LE BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

	Recettes	Dépenses	Resultats
Fonctionnement	2 758 174.50€	2 760 962.68€	- 2 788.18€
Investissement	1 124 132.77€	815 186.95€	308 945.82€
Total	3 882 307.27€	3 576 149.63€	306 157.64€

Ce budget annexe fonctionne principalement grâce à 3 types de produits :

- ➔ **73%** des recettes sont issues de la **redevance incitative**
- ➔ **18%** des recettes sont issues des **éco-organismes**
- ➔ **9%** des recettes sont issues de la **revente des matériaux**

Concernant les dépenses d'exploitation, celles-ci sont pour **79% issues des contrats de prestations de service** nécessaires pour son bon fonctionnement : collecte, centre de tri, incinération, etc.

La section d'investissement contient principalement les écritures liées à la fin de la construction du centre de valorisation intercommunal et des achats courants (renouvellement des bacs ou des bennes à déchets verts).

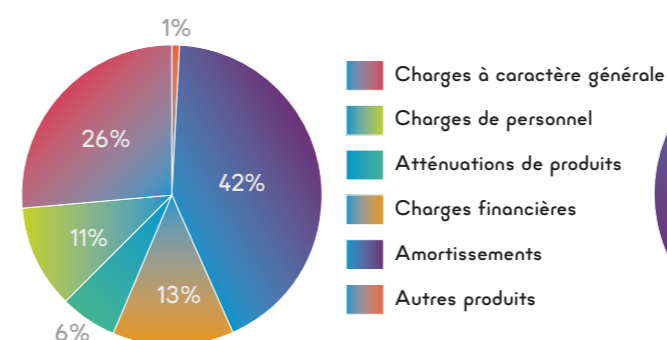
LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Recettes	Dépenses	Resultats
Fonctionnement	2 888 324.22€	2 804 066.31€	84 257.91€
Investissement	2 645 906.07€	2 314 847.05€	331 059.02€
Total	5 534 230.29€	5 118 913.36€	415 316.93€

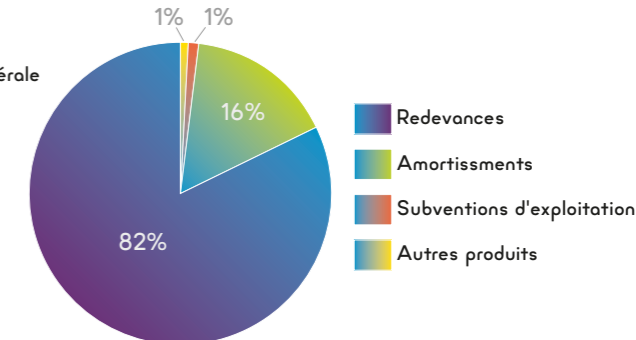
Les dépenses de la section de fonctionnement de ce budget sont maintenant bien maîtrisées. Les équilibres budgétaires restent cependant très tendus, compte-tenu du contexte inflationniste qui touche de nombreuses dépenses (électricité, produits des stations, etc.). L'électricité est le **3^{ème} poste de dépenses** avec une consommation de 1 MWh, après les amortissements et la masse salariale (à noter que les effectifs ont été incomplets tout au long de l'année 2023).

Afin de sécuriser les recettes issues de la redevance, une augmentation de cette dernière a été votée pour une application sur les consommations d'eau à compter du 1^{er} juillet 2023.

DÉPENSES D'EXPLOITATION



RECETTES D'EXPLOITATION

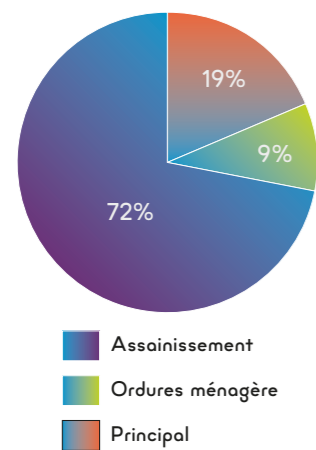


LE BUDGET ET LES FINANCES

Structure de la dette communautaire

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le budget du SPANC s'est clôturé avec des **recettes d'un montant de 7 860.00 €**, issues des différents contrôles réalisés auprès des particuliers, et des **dépenses pour 11 077.48 €**, finançant nos prestataires de contrôle et notre logiciel de suivi des installations. Le résultat brut de l'exercice est donc **déficitaire de 3 217.48 €**.

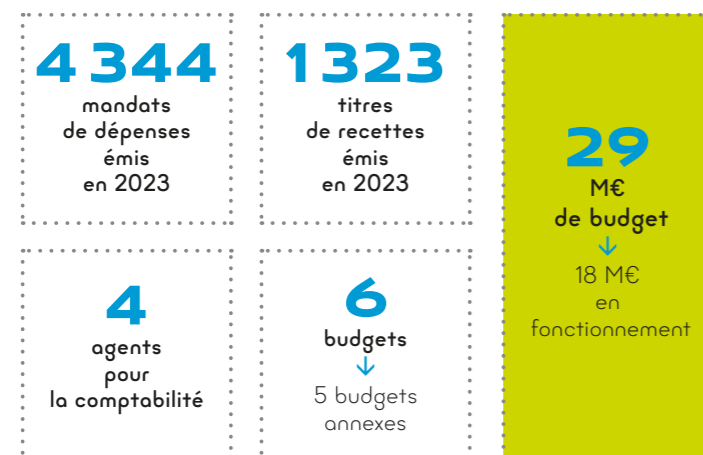


STRUCTURE DE LA DETTE À LA FIN 2023
16 343 337€

La dette communautaire reste largement dominée par le niveau des prêts en cours du budget annexe d'assainissement collectif, rendant les investissements nécessaires sur ce budget compliqués à engager. En 2023, les prêts ont coûté (capital et intérêts) :

- ➔ **Budget principal** : 361 000.21 €
- ➔ **Budget annexe assainissement** : 1 088 305.77 €
- ➔ **Budget annexe OM** : 78 700.77 €

Le service en **2023**



02.

Les projets communautaires



TRAVAUX

Cosec : début des travaux pour une réouverture à la rentrée 2024

La découverte à la fin de l'été 2021 du vieillissement prématuré des poutres extérieures de sa charpente avait conduit à une fermeture soudaine du Cosec de Dannemarie pour raisons de sécurité. Depuis, les élus et le personnel intercommunal travaillent avec des experts du bâtiment pour trouver toutes les solutions techniques, réglementaires et financières pour rouvrir le Cosec intercommunal.



Le programme validé en décembre 2022 et démarré à l'automne 2023 a pour but le remplacement, le renforcement et la réparation de la structure de la charpente en bois. La mise en place d'habillages de protection sur les encadrements des baies vitrées et sur les parties extérieures de la charpente complètent cette réhabilitation.

Ce programme s'accompagne d'une rénovation des sols sportifs et des éclairages, avec comme ligne directrice le confort et la modernité, mais aussi les économies d'énergie et une approche durable des équipements.

Avec une réouverture planifiée pour l'été 2024, le concours de tous les partenaires de la communauté de communes aura permis de mener ce chantier d'une grande complexité en un temps rapide. Les associations sportives, le collège et les services intercommunaux qui utilisent quotidiennement cette salle de sports pourront ainsi retrouver très prochainement leurs habitudes !



MONTANT DES TRAVAUX
950 000 € H.T.

avec le soutien financier de l'État (262 000 €),
de la Collectivité européenne d'Alsace (270 000 €)
et de la Région Grand Est (173 000 €)



Nouveau local pédagogique à la Maison de la Nature du Sundgau

La Maison de la Nature du Sundgau accueille environ 10 000 personnes par an sur les diverses activités qu'elle propose. Elle emploie une quinzaine de salariés. Ses bâtiments et son installation d'épuration furent construits à la fin des années 90, nécessitant de procéder à une rénovation d'ensemble de la structure.

La première étape, en 2021, fut la construction d'une nouvelle rhizosphère, installation d'épuration autonome de 50 équivalent-habitants.



OUVERTURE D'UN LOCAL PÉDAGOGIQUE EN 2023

La deuxième étape, démarrée en 2022 et achevée en 2023, a conduit à la création d'un nouveau local pédagogique et d'un bloc sanitaire pour l'aire naturelle de camping accueillant les camps de vacances d'été. L'objectif de cet aménagement était de remplacer un hangar datant d'avant-guerre, très dégradé, par un local offrant un nouvel espace pédagogique et des locaux de rangement fer-



MONTANT DE L'OPÉRATION
260 000 € HT

soutenu à hauteur de 156 273 €
par le FEADER (Fonds européens)

més et sécurisés pour le matériel divers de l'association. Le préau attenant à ce local permettra également de proposer des animations en plein-air à l'abri des intempéries.

RÉNOVATION DU BÂTIMENT CENTRAL À PARTIR DE 2024

Ces travaux concerneront d'une part des renforcements structurels d'éléments fortement dégradés tels que le promenoir à l'arrière ou la structure en bois de la face avant. D'autre part, ils porteront sur une amélioration du confort énergétique de l'ensemble du bâtiment et sur la modernisation des productions d'énergie renouvelable.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Les paiements pour services environnementaux



Signature des contrats PSE avec les agriculteurs lancés dans la démarche pour la période 2023-2027

La Communauté de communes Sud Alsace Largue (CCSAL) met en œuvre un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur son territoire, en lien avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Ce dispositif permet de rémunérer des agriculteurs pour des actions qui contribuent à préserver l'environnement.

Préserver la ressource en eau, en particulier dans les zones de captage et à enjeux, lutter contre les phénomènes de ruissellement et d'érosion pour limiter les coulées d'eau boueuse, ou encore restaurer la biodiversité, tels sont les objectifs des paiements pour services environnementaux mis en place sur le territoire communautaire.

Concrètement, il s'agit d'un dispositif de rémunération à destination d'agriculteurs éligibles et volontaires pour service environnemental rendu par la mise en œuvre et la pérennisation de nouvelles pratiques vertueuses, qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau potable et pour reconquérir la biodiversité. Les services mis en place sur notre territoire visent à :

- ➔ La diminution de la quantité d'herbicides utilisés ;
- ➔ L'implantation de cultures favorables à l'eau ;
- ➔ La couverture du sol au printemps, notamment pour éviter les coulées de boue.



.....

Ce sont ainsi 38 exploitations qui se sont engagées sur ces 3 services pour une durée de 5 ans. 23 sont sous contrat pour la période 2023-2027 et 15 autres sont en cours de contractualisation pour la période 2024-2028. Elles couvrent une surface de 3 600 hectares représentant 30% de la surface agricole totale du territoire. Une enveloppe de près 1 300 000 €, dont 90% sont subventionnés par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, est mobilisée pour ce dispositif. Le montant de la rémunération est proportionné à l'importance des services environnementaux rendus par l'agriculteur chaque année. Le diagnostic initial et les suivis des exploitants sont réalisés chaque année par la communauté de communes et la Chambre d'Agriculture d'Alsace, et les contrôles par un organisme indépendant.

.....

Engagés pour la nature et la biodiversité !



La CCSAL a été labellisée au cours de l'automne 2023 du programme « Territoires engagés pour la nature » porté par un collectif composé de la Région Grand Est, la DREAL, l'Office Français de la Biodiversité et les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse. Celui-ci a pour ambition d'engager les collectivités en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions territorialisés, l'échelon local étant le mieux à même de répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

Notre territoire a été retenu en particulier pour 3 projets : la mise en place des paiements pour services environnementaux, la réalisation d'une étude sur la trame verte et bleue et un projet de marque de viande visant à reconnaître le travail des agriculteurs agissant pour la préservation de l'eau à travers le maintien de l'élevage et des prairies.



LES TROPHÉES DE L'EAU

Le projet de PSE porté par la CCSAL et quatre autres collectivités du Haut-Rhin est lauréat des trophées de l'eau 2023 de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse lors de la cérémonie qui s'est tenue le 12 octobre 2023.

Un événement qui a mis en lumière notre collectivité et nos agriculteurs engagés dans une démarche vertueuse et qui valorise la multiplicité des solutions et des projets au service de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



Projet à venir

La CCSAL est lauréate de l'appel à projets 2023 « Trame verte et bleue Grand Est » visant à renforcer les continuités écologiques sur notre territoire. Un plan d'actions et de sensibilisation sera élaboré au cours de l'étude menée en 2024 par La Trace et Ubiquiste, nos prestataires. L'étude est financée à 80% par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.



NATURE ET BIODIVERSITÉ

Une semaine pour la biodiversité !

Une semaine pour aider à mieux comprendre les enjeux et les interactions de la biodiversité dans les équilibres écologiques, la régulation du climat, la stabilité de nos écosystèmes et pour agir !

Tel était le défi relevé par la communauté de communes lors de la « La Semaine de la Biodiversité » du 22 au 28 mai 2023.

Avec des professionnels de l'observation de la faune et de la flore, et de nombreux autres intervenants, le public familial et averti s'est déplacé nombreux et a découvert avec bonheur les multiples facettes de nos milieux naturels.

Ciné plein air, soirée quizz, escape Game, balades contées, atelier photos naturaliste, expositions physique et virtuelle, ... Au fil des animations, la semaine a permis d'appréhender les relations indispensables et fragiles qui existent, entre les organismes vivants, nos milieux de vie et l'impact que nous avons sur eux.



10
Partenaires pour l'organisation des événements

19
événements et animations sur le territoire

416
Participants



Sur les chemins de l'eau et de la biodiversité

Sur les chemins de l'eau et de la biodiversité au pays des mille étangs, tel était le thème de la balade à énigmes organisée le 24 septembre 2023 dans le cadre du contrat de territoire eau et climat de la CCSAL signé avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Le long d'un circuit ludique et pédagogique de 6,5km autour de Ueberstrass et de Friesen, 265 participants de tout âge ont cherché à résoudre les 10 énigmes en lien avec l'eau et la biodiversité, permettant de découvrir le patrimoine naturel et culturel local.

Les Éco-jardiniers du Sundgau essaient les bonnes pratiques !



NOS PARTENAIRES ECO-JARDINIERS



La fin de la troisième session des éco-jardiniers du Sundgau au mois de juin a été marquée par une remise de diplôme au foyer de la culture de Dannemarie. Une belle moisson de diplômes a récompensé l'engagement et le travail sur ces trois dernières années de l'ensemble des « apprentis » éco-jardiniers (2021-2023).

C'est en tout 57 volontaires qui ont été formés et qui ont essaimé leur savoir-faire sur tout le territoire. Ils ont pu partager l'expérience acquise au cours de leur formation pour apprendre et améliorer les connaissances et les pratiques autour :

- du jardin vivant
- du paillage, du compostage et de la fertilisation
- de l'aménagement des espaces du jardin propice à la faune et la flore...

Plus de 800 personnes ont été mobilisées ou sensibilisées sur la question d'un jardinage respectueux de la nature et de l'environnement et sur l'importance d'une gestion raisonnée de la ressource en eau. Les éco-jardiniers se sont mobilisés sans compter bénévolement et collectivement lors de manifestations, d'ateliers de "stammtisch" ou d'évènements comme la fête de la nature, afin de vulgariser les bonnes pratiques et partager une mine de savoirs !

Un grand bravo et merci aux animateurs de ces sessions, à la Maison de la Nature du Sundgau et aux 57 bénévoles pour leur engagement !

Le projet, soutenu par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Collectivité européenne d'Alsace, a engagé un budget de 33 900 €, avec une action portée par la communauté de communes Sud Alsace Largue à hauteur de 13 950 €, la communauté de communes Sundgau (13 950 €) et le SM4 (6 000 €).

NATURE ET BIODIVERSITÉ

NOTRE PARTENAIRE GERPLAN :



Fédérer autour du GERPLAN

Le plan de gestion de l'espace rural et périurbain (GERPLAN) est une démarche partagée des divers acteurs locaux du territoire (élus, agriculteurs, associatifs, institutionnels, entrepreneurs, habitants,...) visant à croiser leurs regards autour des enjeux collectifs relevant des domaines de l'environnement, l'agriculture, l'alimentation, le paysage, le mieux vivre ensemble.

Les projets éligibles des communes et des associations sont soutenus à hauteur de 40% par la CeA et 20% par la CCSAL. Le programme d'actions 2023 a permis de soutenir 16 projets avec une participation de la CCSAL de 34 533€.



16
Projets
accompagnés
en 2023

34 533
euros
de co-financement
CCSAL en 2023

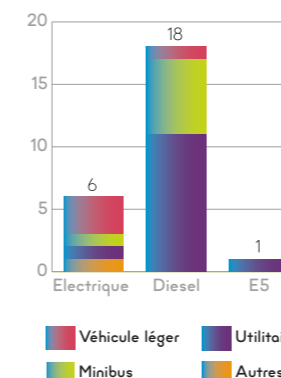
QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS INSCRITES EN 2023:

- ➔ Soutien aux habitants de la communauté de communes pour l'achat d'arbres fruitiers auprès des associations d'arboriculture locales pour la préservation des vergers et le maintien des paysages
- ➔ Fleurir et végétaliser un espace inutilisé aux abords de l'école de Pfetterhouse
- ➔ Construction d'un local de vente avec chambre froide pour la vente directe de viande produite sur l'exploitation agricole
- ➔ Des séjours adolescents pour la mise en valeur et la préservation de l'environnement à l'échelle d'un territoire par la Maison de la Nature du Sundgau
- ➔ Plantation d'une haie vive autour du verger et jardin communal de Fulleren
- ➔ Création d'une aire de vie pour l'école de Ueberstrass



ÉNERGIE

La CCSAL continue le verdissement de sa flotte de véhicules



Dans sa logique de vouloir verdir son impact en matière de déplacement dans ses services, la CCSAL a fait l'acquisition de 4 véhicules électriques en 2023 : 2 Renault ZOE pour les déplacements des équipes administratives, son premier minibus électrique Peugeot EXPERT pour les périscolaires et un télescopique 100 % électrique principalement utilisé au sein du centre de valorisation.

Une Renault ZOE et le minibus, principalement utilisés par le service jeunesse, ont été financés à hauteur de 70% par la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin et le matériel télescopique à hauteur de 50% par la Région Grand Est.

Autonomie énergétique du territoire : la centrale photovoltaïque de Retzwiller a fêté sa première bougie

Débutée en 2018 avec l'obtention du permis de construire sur le terrain de l'ancienne usine des frères Gilardoni, la centrale photovoltaïque de Retzwiller est en service depuis le 27 juillet 2022.

En partenariat avec la société EPV35, filiale de TRYBA ENERGY, la collectivité a souhaité contribuer à l'installation d'un projet qui a pour vocation de favoriser le mix et l'autonomie énergétique du territoire.

Les 5 ha de l'ancien site Gilardoni Frères sont recouverts par 11 648 panneaux avec une puissance de production de 5 MWc. L'intégralité de la production d'électricité est distribuée sur le réseau public et produit 18 à 20% de la consommation annuelle totale du territoire intercommunal, soit l'équivalent de la consommation hors chauffage de près de 2 200 foyers. Ceci permettra d'économiser 650 tonnes équivalent CO2 par an.

5
MWc
de puissance
installée

650
tonnes
de CO2
économisées
par an

5 122
MWh
produits les 12
premiers mois

L'EXPLOITANT DU SITE :





La démarche *Petites villes de demain*

La communauté de communes Sud Alsace Largue et la ville de Dannemarie portent conjointement une démarche dans le cadre du programme « Petites villes de demain » (PVD). Ce dernier, piloté à l'échelle nationale par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vise à améliorer la qualité de vie des habitants des communes exerçant des fonctions de centralités et ceux de leur intercommunalité en les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique et le développement économique.

Sur notre territoire, le programme PVD a commencé en mars 2022 et est animé par un chargé de mission, financé par l'Etat et embauché par la CCSAL. Après une phase de réflexion et d'étude jusqu'au milieu de l'année 2023, la convention a été adoptée lors du conseil communautaire du 7 décembre 2023. Elle a pour objectif pour une durée de 5 ans de définir :

- La cartographie du territoire qui bénéficiera d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Elle vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, par un ensemble de mesures de facilitations fiscales et réglementaires.

LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

Ville de Dannemarie / Communauté de communes Sud Alsace Largue / Préfecture du Haut-Rhin / Région Grand Est / Collectivité européenne d'Alsace / Banque des Territoires / CCI Alsace Eurométropole / Chambre des Métiers d'Alsace



- Un ensemble de 42 actions qui répondent à 7 grandes orientations de développement :

1. Observer, accompagner, diversifier et rénover l'habitat
2. Renforcer le commerce et l'artisanat du centre-bourg en limitant la vacance commerciale
3. Renforcer l'offre touristique autour des axes de mobilités douces
4. Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques
5. Engager des opérations d'adaptation aux modifications climatiques des espaces publics
6. Créer de nouveaux services innovants et des espaces de développement du vivre-ensemble
7. Rénover et créer des espaces pédagogiques, culturels et sportifs



Signature de la convention PVD le 18 mars 2024 en présence (de gauche à droite) : Jean-Marie WENDLING, Sous-Préfet d'Altkirch, Christophe HETT, Président de la section de Mulhouse de la CMA, Vincent GASSMANN, Président de la CCSAL, Maxime BELTZUNG, Conseiller d'Alsace, Laurent WENDLINGER, Conseiller régional, Thierry QUEFFELEC, Préfet du Haut-Rhin, Isabelle HALB SIENER, Directrice territoriale Alsace à la Banque des Territoires, Daniel BIXEL, Vice-président CCI et Alexandre BERBETT, Maire de Dannemarie.

L'habitat, nouveau champ d'action pour l'intercommunalité

Si le développement d'une politique sur le logement fait partie des compétences facultatives adoptées par la communauté de communes depuis de nombreuses années, elle n'avait à ce jour pas vraiment réalisé d'action dans ce domaine. C'est désormais chose faite grâce à l'émergence du programme Petites Villes de Demain. Centrée d'abord sur le bourg-centre de Dannemarie, l'intercommunalité va se forger un savoir-faire qui bénéficiera peu à peu à l'ensemble du territoire.

Ainsi, au regard des problématiques repérées dans nos diagnostics pour Dannemarie, les actions mises en œuvre devront notamment contribuer à :

- La diminution de la vacance des logements ;
- La réhabilitation du parc de logements anciens, tant sur le bâti que sur leur rénovation énergétique ;
- La mise en adéquation entre l'offre de location et la demande (grands logements pour peu de personnes occupantes, bâtiments communaux aménageables en logements, etc.).

Le résultat attendu est une densification de l'habitat sur la commune et la création d'habitats attractifs permettant l'installation d'une population plus jeune et l'accroissement de la population du bourg.



Participation au fonds Alsace Rénov'

Le fonds Alsace Rénov', porté par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 10 M€, a pour objectif d'accompagner les propriétaires des logements classés très énergivores à réaliser des travaux de rénovation énergétique ou de salubrité pour les logements indignes. Il permet notamment de baisser le reste à charge du propriétaire qui souhaite s'engager dans un programme de travaux grâce au cumul des aides des différents partenaires (EPCI, Anah, CeA, CAF, CARSAT, commission des financeurs, etc.).

La communauté de communes a décidé en 2022 d'abonder ce fonds pour les projets se réalisant sur son territoire pour un portefeuille maximum de 12 dossiers sur la période 2022/2023 en y affectant une enveloppe plafonnée à 48 000 euros. En fonction des dossiers (type de logement et type de travaux réalisés), ces aides peuvent s'élever jusqu'à 4 000 euros.

La bonne information des propriétaires



S'il est un domaine où la diversité des acteurs et des financements est d'une grande complexité, c'est bien le domaine de la rénovation de l'habitat ! Pour permettre au propriétaire particulier d'y voir plus clair, une réunion publique sur la rénovation des logements a eu lieu au Foyer de la Culture le 1^{er} juin 2023, à l'invitation de la commune de Dannemarie et de la CCSAL.

Cet évènement a permis de réunir tous les acteurs publics qui accompagnent les propriétaires dans leur projet : CITIVIA, le Service d'Accompagnement en rénovation Énergétique du PETR (SARE), l'Agence d'Information sur le logement (ADIL), la CeA, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), la commune et la communauté de communes. Après avoir présenté leur champ d'action respectifs et les aides financières et techniques possibles, ces intervenants ont pu répondre aux questions des 50 participants présents.

T&T Foods s'installe sur la zone d'activité de Diefmatten



Le spécialiste en produits asiatiques T&T Foods, entreprise agroalimentaire alsacienne spécialisée dans la distribution de produits asiatiques aux supermarchés et restaurants de toute la France, a acquis les 7 hectares du foncier communautaire disponibles dans la zone d'activité de Diefmatten pour installer sa nouvelle unité logistique.


À l'étroit dans ses locaux de Guewenheim, T&T Foods pensait plutôt se développer dans la région lyonnaise. Mais l'installation sur la zone de Diefmatten présentait l'avantage de sauvegarder 35 emplois en Alsace, d'en créer une centaine d'autres sur le site, et de travailler avec les transporteurs et les industries agro-alimentaires locales.

Aujourd'hui, l'entreprise réalise un premier investissement de 12 millions d'euros sur la zone de Diefmatten en construisant un bâtiment de 10 000 m² de logistique et de bureaux. Le bâtiment sera couvert à 40 % de panneaux photovoltaïques pour répondre aux enjeux écologiques. De son côté, la communauté de communes effectue un suivi écologique de cette zone pendant 5 ans.

Le site de Diefmatten est opérationnel depuis le 17 juillet 2023. Une réflexion est déjà en cours pour envisager de développer une activité de production sur place.

LA SOCIÉTÉ T&T FOODS EN CHIFFRES

 **78 M€** de chiffre d'affaires en 2023

 **125 EMPLOYÉS**, dont 65 sur le site de Diefmatten et 25 emplois créés en 2023.

CARACTÉRISTIQUES DE LA VENTE

Le terrain a été vendu par la communauté de communes Sud Alsace Largue au prix de 17 € par m², soit 981 393 € pour la partie qui accueille le bâtiment et 186 201 € encore sous compromis pour les futures extensions.



Le Sud Alsace est territoire d'industrie 2^{ème} génération

Le territoire Sud Alsace, dont la communauté de communes, a une nouvelle fois été labellisé territoire d'industrie pour la période 2023-2027. Ce programme vise à aider les territoires dans la réindustrialisation de la France en complément du programme France 2030. Il ambitionne de faire de la France la « championne » de l'industrie verte en développant sur les territoires une industrie souveraine et décarbonée.

Au niveau local, territoire d'industrie 1^{ère} génération a permis au Sud Alsace de développer sa cohérence économique. Territoire d'industrie 2^{ème} génération doit permettre de poursuivre cette cohérence et d'établir une gouvernance et une animation économique pérenne.

Le territoire d'industrie Sud Alsace est organisé autour de 5 axes stratégiques :

1. Assurer la résilience et la modernisation du tissu industriel existant
2. Soutenir les relais industriels de croissance
3. Répondre à l'impératif de décarbonation et de sobriété des ressources locales
4. Reconstituer une offre foncière stratégique
5. Former les compétences humaines pour l'industrie de demain

Pour mener à bien et coordonner le programme à l'échelle de toutes les intercommunalités du Sud Alsace, un animateur économique sera recruté (m2A portera le poste).

Les intercos du Sud Alsace engagées dans Territoire d'Industrie 2^{ème} génération

- Mulhouse Alsace Agglomération
- CC Sud Alsace Largue
- CC Sundgau
- Saint-Louis Agglomération
- CC Alsace Rhin Brisach
- CC de Thann-Cernay
- CC de la Région de Guebwiller
- CC de la vallée de Saint-Amarin
- CC vallée de la Doller et du Soultzbach
- CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux
- PETR Thur Doller

Présence sur les salons

En 2023, la communauté de communes Sud Alsace Largue a participé à divers salons et congrès.

- ➔ Tenue d'un stand dans le village des intercommunalités du 4^{ème} Salon des Maires du Haut-Rhin le 16 juin 2023 au Parc des Expositions de Colmar
- ➔ Participation à la 33^{ème} Convention des Intercommunalités de France à Orléans du 11 au 13 octobre 2023 (organisée par Intercommunalités de France, pendant de l'AMF pour les intercos).

Ces rendez-vous permettent d'effectuer du marketing territorial ou du benchmarking, de développer son réseau et de faire mieux connaître notre territoire aux différents participants (entreprises, enseignement supérieur, start-up, autres collectivités, etc.)



COMMERCE

Dans le cadre de sa compétence économique, la communauté de communes Sud Alsace Largue a souhaité renforcer sa politique en faveur du commerce de proximité.

Cet effort se fait en lien étroit avec ses partenaires que sont les chambres consulaires, la CCI Alsace Eurométropole et la Chambre des Métiers d'Alsace, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau et bien sûr les associations locales de commerçants et leur fédération.

Cette dynamique en faveur du commerce a d'ailleurs été un fil conducteur dans la construction du programme Petite Ville de Demain.

RETOUR SUR LES PRINCIPALES ACTIONS 2023 !

Le Label Qualité d'Accueil pour les commerçants

À travers son Label Qualité d'Accueil, la CCI Alsace Eurométropole a à cœur de rendre accessible à tous les commerçants, petits ou grands, un diagnostic et un audit réalisé par « un client mystère » afin de les accompagner dans leur démarche qualité. Pour la deuxième année consécutive, la communauté de communes participait en 2023 à hauteur de 100€ par commerçant qui s'engageait dans la démarche, désireuse de rendre le reste à charge pour ce dernier la plus faible possible.

Les lauréats de l'édition 2023 ont été dévoilés à la Halle au Blé d'Altkirch au cours d'une cérémonie qui a mis à l'honneur fin novembre les commerçants de tout le Sundgau engagés dans la démarche. Pour le territoire communautaire, 8 enseignes ont été primées.

L'opération sera reconduite en 2024 et les commerçants de tout le territoire souhaitant s'inscrire dans ce label peuvent prendre directement attache avec la CCI ou la CCSAL.

- LABEL DIAMANT**
Black and Tea (Dannemarie)
- LABEL OR**
L'atelier de Coiffure (Dannemarie)
La Meunière (Dannemarie)
La couture florale (Dannemarie)
Meubles Brayé - Literie (Dannemarie)
Meubles Brayé - Mobilier et Cuisine (Dannemarie)
- LABEL ARGENT**
Bouts d'arts (Dannemarie)



Une convention d'objectif avec Com'Da, l'association des commerçants de Dannemarie



La revitalisation commerciale de Dannemarie est un axe prioritaire. C'est dans cet esprit que la ville de Dannemarie, la communauté de communes et l'association Com'Da ont signé le 9 novembre 2023 une convention de partenariat en vue de renforcer les liens de coopération entre les 52 commerces du centre bourg et de ses environs, d'organiser diverses manifestations et d'améliorer la qualité d'accueil des habitants dans les commerces de proximité. Une aide qui entre dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » et une action sur le long terme qui va permettre entre autres de pérenniser un poste d'alternant en communication pour l'association et de soutenir les animations qui dynamisent le cœur de ville comme « les vendredis festifs » qui ont eu lieu à l'été 2023.

La convention est signée pour 3 ans avec une aide annuelle de la communauté de communes Sud Alsace Largue de 3000 € et le soutien au titre d'encarts publicitaires dans le magazine Com'Da pour 3 600 €.



Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce était à Dannemarie

Développer son activité grâce au marathon créatif « Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce » : c'est le challenge que se sont lancé plusieurs porteurs de projets en création d'entreprise les 8 et 9 décembre derniers à Dannemarie !

L'objectif du concours est simple : favoriser la rencontre entre des personnes qui ont envie d'entreprendre, qui ont une idée ou qui souhaitent consolider leur activité et les acteurs publics et privés, tous professionnels dans l'accompagnement et la création d'entreprises avec comme finalité la résorption de la vacance des locaux commerciaux dans les centre-bourgs. Ainsi, durant 36 heures, les 5 candidats ont pu tester leur projet accompagné d'une équipe de coachs partenaires : CCI, CMA, Pôle Emploi, Initiative Sud Alsace, Réseau Entreprendre, France Active, experts-comptables, notaires, agents immobiliers, banques, etc.

A l'issue de ces 2 jours, un jury était amené à désigner les lauréats. Pour cette édition, ils ont été récompensés par de nombreux prix. Parmi d'autres récompenses, la communauté de communes a remis une aide à l'installation de respectivement 3 000 €, 1 500 € et 1 000 € aux trois premiers lauréats et le premier prix pourra également bénéficier de 6 mois de loyer et de 6 mois de publicité gratuite avant les séances de cinéma au foyer de la culture de Dannemarie offerts par la ville de Dannemarie.

MCBAIC est soutenu par la Banque des Territoires et le Bon Coin.



LAURÉATS

Un projet de magasin de produits locaux et épicerie fine par Anaïs WOEHREL

Un projet de laboratoire de pâtisserie pour la création de desserts événementiels par Laurent SEROT

Un projet de cabinet de relaxation par Marc STUTZMANN



Le vélo au coeur des mobilités

En 2021, la communauté de communes Sud Alsace Largue devenait l'administration compétente pour organiser les mobilités à l'échelon local. En 2023, le vélo a été placé au cœur des politiques en matières des mobilités actives en devenant lauréat de l'appel à projet AVELO 2 de l'ADEME.

La CCSAL a ainsi pour ambition de développer des projets et des nouveaux services « vélo » à destination des habitants et des communes du territoire. Animé par un chargé de mission, le programme se décline en 4 axes opérationnels.

NOTRE PARTENAIRE AVELO 2



- ➔ **AXE 1 : planifier les études opérationnelles d'aménagement des itinéraires et tronçons, et accompagner les communes dans leurs réflexions cyclables.**

Un exemple d'action en cours :

- Projet d'itinéraire cyclable et piéton entre Montreux-Jeune, Montreux-Vieux et Chavannes-sur-l'Étang

- ➔ **AXE 2 : développer des nouveaux services vélo.**

Quelques exemples d'actions en cours ou à venir :

- Création d'une flotte de vélos électriques pour favoriser la mobilité douce des agents de la CCSAL
- Mise en place d'un service de location longue durée de vélos électriques pour les habitants
- Création d'une filière de recyclage des vélos déposés au centre de valorisation intercommunal

- ➔ **AXE 3 : déployer des plans d'actions partenariaux avec les établissements scolaires, les associations du territoire et les entreprises.**

Quelques exemples d'actions en cours ou à venir :

- Financement du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » pour les classes de CM1/CM2 des écoles de la CCSAL
- Contribuer au programme de mobilité des entreprises du territoire

- ➔ **AXE 4 : Communiquer, informer, sensibiliser, animer**

Quelques exemples d'actions en cours ou à venir :

- Proposer des animations pour tous les publics lors d'événements : Tour Alsace, animation au collège de Seppois-le-Bas, etc.
- Organiser une semaine thématique d'animation autour du vélo



Le vélo pour les élèves des écoles du territoire



Le dispositif «Savoir Rouler à Vélo» est une initiative novatrice visant à enseigner aux jeunes les compétences essentielles pour circuler à vélo en toute sécurité. Conçu principalement pour les élèves de cycle 3, ce programme offre un apprentissage ludique et structuré, encadré par des professionnels qualifiés, avant l'entrée au collège.

À travers des séances pratiques et théoriques, les enfants acquièrent les bases de la conduite à vélo, la connaissance du code de la route adaptée à leur âge, ainsi que les réflexes nécessaires pour évoluer dans un environnement urbain. Ce dispositif favorise non seulement l'autonomie des élèves, mais aussi leur santé et leur bien-être, tout en encourageant une mobilité durable.

En se plaçant comme territoire pilote dans le Haut-Rhin, la CCSAL ambitionne d'offrir l'opportunité à l'ensemble des classes de CM2 du territoire de bénéficier de cet apprentissage. 9 des 16 classes concernées sont aujourd'hui déjà engagées dans la démarche, représentant environ 200 enfants.

Ce dispositif est soutenu financièrement par l'association Génération Vélo et par l'USEP, et techniquement par les conseillers pédagogiques de circonscription de l'Education Nationale.



Le Tour Alsace 2023 fait étape dans le Sundgau

L'édition 2023 du Tour Alsace s'est déroulée du mercredi 26 juillet au dimanche 30 juillet 2023. Cette course cycliste professionnelle attire des équipes venues du monde entier. L'avant-dernière étape, le samedi 29 juillet, était 100% sundgavienne. Longue de 197 km entre Tagolsheim et Altkirch, les coureurs ont traversé 83 des 108 communes du Sundgau en mobilisant de nombreux bénévoles et un public dense.

A cette occasion, les agents de la CCSAL ont animé un stand de fabrication de fanions tandis que l'Union Cycliste de Montreux-Vieux proposait aux enfants un parcours d'agilité vélo sur la place de l'Hôtel de Ville de Dannemarie.

Cette étape du Tour Alsace a fait l'objet d'un soutien financier conjoint de la Ville d'Altkirch et des communautés de communes Sundgau et Sud Alsace Largue (10 000€ pour la CCSAL).



TOURISME

Les équipements touristiques

La communauté de communes Sud Alsace Largue gère en régie deux équipements touristiques. Le relais nautique de Wolfersdorf, créé en 1989, est la seule halte existante entre Montbéliard et Mulhouse permettant aux plaisanciers de disposer d'un large panel de services. Ouverte à la fin des années 90, l'aire de Chavannes-sur-l'Étang accueille les camping-caristes de tous horizons aux portes de l'Alsace (ouverte entre Pâques et la Toussaint en 2023).



LE RELAIS NAUTIQUE

Les services disponibles au port :



LE RELAIS NAUTIQUE EN CHIFFRES

- 55** emplacements pour les bateaux
- 588** mètres de linéaire de quais pour l'amarrage
- 35** emplacements loués à l'année ou au semestre en 2023
- 53 K€** de recettes réalisées en 2023
- 301** bateaux de passage en 2023

L'AIRE DE CAMPING-CARS

Les services disponibles sur l'aire :



16 emplacements pour les camping-cars

10 nationalités différentes (principalement européennes)

360 nuitées payantes en 2023



Un contrat partenarial pour redynamiser le canal du Rhône au Rhin branche Sud



Afin de redynamiser le canal entre Montreux-Jeune et Mulhouse, un contrat de canal a été élaboré pour favoriser l'attractivité touristique de l'itinéraire et du territoire. Les cosignataires, que sont l'État, Voies Navigables de France, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les intercommunalités concernées par le linéaire (m2A, CC Sundgau et CCSAL), affirment leur volonté commune de travailler collectivement en faveur de l'avenir du canal.

Du point de vue touristique, le linéaire du canal du Rhône au Rhin branche Sud situé en Alsace représente 35 kilomètres de voies navigables, dont une vingtaine sur notre territoire, longés par l'EuroVélo6 et traverse 3 intercommunalités et 28 communes.

LES OBJECTIFS DU CONTRAT

Objectif 1 : Garder le caractère navigable de l'itinéraire

Pour pérenniser la navigabilité de la branche Sud, 11.5 M€ HT sont nécessaires pour renouveler et moderniser les équipements sur 10 ans. VNF et la Région apporteront 70% de ce financement, les territoires traversés s'engageant à assumer les 30% restants, soit 200 000 euros pour la CCSAL.

Objectif 2 : Développer le tourisme fluvial le long du canal

A travers ce contrat, les partenaires se sont entendus pour développer de manière concertée l'attractivité touristique du canal du Rhône au Rhin branche Sud et ainsi pouvoir bénéficier du dispositif de soutien mis en place par la Région Grand Est. Cette réflexion a permis d'identifier 3 publics cibles: les cyclotouristes, les touristes de proximité et les plaisanciers.

Parmi les projets d'ores et déjà engagés par la communauté de communes Sud Alsace Largue dans le cadre du contrat de canal, on pourra notamment citer la modernisation de l'aire de camping-cars de Chavannes-sur-l'Étang ou la restructuration à venir du relais nautique de Wolfersdorf.



L'ensemble des partenaires lors de la signature officielle du contrat de canal Rhône au Rhin branche Sud le 19 avril 2024 au relais nautique de Wolfersdorf.

LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE CANAL

Communauté de communes Sud Alsace Largue / Communauté de communes Sundgau / Mulhouse Alsace Agglomération / Région Grand Est / Collectivité européenne d'Alsace / Voies Navigables de France

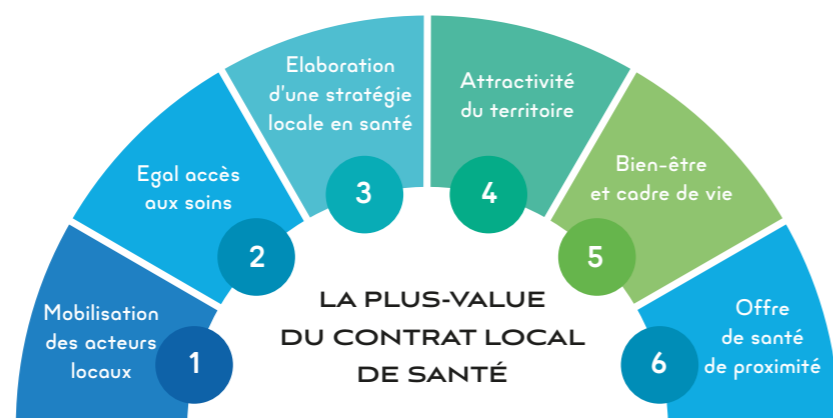


SANTÉ



Le Contrat local de santé (CLS) : améliorer la santé de la population d'un territoire

Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et mettre en œuvre des actions au plus près des populations, c'est l'objet du contrat local de santé (CLS) de la ville d'Altkirch. Ce contrat sera prochainement étendu à l'ensemble du territoire sundgauvien avec une implication forte des deux communautés de communes.



Ce dispositif met en cohérence les politiques de santé menées par les secteurs du soin, de la promotion de la prévention, de l'accompagnement médico-social et de la santé environnementale en tenant compte des besoins et des leviers existants dans les territoires.



APRÈS DEUX ANS DE TRAVAIL SOUS L'IMPULSION DE LA VILLE D'ALTKIRCH, LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ A ÉTÉ SIGNÉ PAR TOUS LES PARTENAIRES LE 5 JANVIER 2023 EN PRÉSENCE DE MADAME AGNÈS FIRMINLE BODO, MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DU MINISTRE DE LA SANTÉ, CHARGÉE DE L'ORGANISATION TERRITORIALE ET DES PROFESSIONS DE SANTÉ.

Le CLS, conclu pour la période 2022-2025, prévoit 3 axes de travail : l'offre de soins, la prévention et la promotion de la santé et de l'environnement, et la visibilité et l'accessibilité aux soins.

Aide aux secours hélicoptérés E-BOO : une ligne de vie pour les habitants !



Optimiser l'arrivée des secours hélicoptérés du SAMU 68 sur notre territoire : voici le challenge de cette « nouvelle ligne de vie », le système E-BOO HIS, mis en place par la Communauté de communes !

Le délai d'accès aux soins des personnes en urgence vitale se trouve ainsi fortement réduit. En effet, cette commande connectée sur les sites d'atterrissage favorise la rapidité d'intervention des hélicoptères du SAMU ou de la gendarmerie en permettant à leurs équipes d'éclairer, en toute indépendance, les stades de football qui constituent des zones d'atterrissage privilégiées.

Le pilote reçoit également une information sur la direction et l'intensité du vent afin de préparer son approche. Enfin, grâce à une webcam, l'équipage peut également avoir une vision préalable de l'aire d'atterrissage (occupation du terrain de sport) et de la météo locale (ciel clair - pluie ou neige - brouillard). Sous réserve que les éclairages soient en LED, l'éclairage peut être éteint en attendant l'arrivée de l'ambulance,

ce qui favorise également les économies d'électricité.

Ce projet bénéficie à l'ensemble de la population du territoire avec l'installation du dispositif sur les stades répartis dans six de nos communes : Balschwiller, Bréchaumont, Dannemarie, Mertzzen, Montreux-Vieux et Seppois-le-Bas.

La CCSAL a financé cet investissement à hauteur de 17 700 euros HT et a été soutenue par l'Etat à hauteur de 8 850 euros et par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) à hauteur de 5 310 euros.

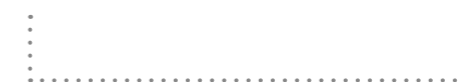
Il entre dans le schéma de mutualisation entre l'intercommunalité et ses communes membres.





03.

Les services communautaires



SOLIDARITÉ ET FAMILLES

Aux services de tous les habitants et des familles du territoires



2
multi-accueils
(crèche)

2
relais petite enfance
(RPE, ex RAM)

18
sites de restauration scolaire

9
accueils de loisirs sans hébergement

125
agents
(animation, administratif, médico-social)

La direction des solidarités et du service aux familles de la communauté de communes Sud Alsace Largue accompagne les familles dans leurs besoins. Elle participe à l'attractivité du territoire par la gestion de l'offre d'accueil enfance/jeunesse sur le territoire mais aussi en œuvrant pour la jeunesse. Elle renforce et favorise les liens entre les acteurs sociaux du territoire dans le but de faciliter le parcours social et de santé des habitants.

Les actions de la direction des solidarités sont inscrites dans une Convention Territoriale Globale (CTG), un partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin et la CCSAL.



22 sites d'accueil



992 familles concernées



1 382 enfants accueillis



307 639 heures d'accueil



91 448 repas servis



3 940 391 € investis pour la solidarité et le service aux familles



NOTRE PARTENAIRE PRINCIPAL



- Restaurant scolaire
- ALSH / Périscolaire
- Crèche
- Relais petite enfance

PETITE ENFANCE

La petite enfance, des solutions d'accueil indispensables

La CCSAL gère les deux multi-accueils du territoire qui proposent 35 places d'accueil chacun par jour, pour des enfants de 10 semaines à 3 ans. Bien-être de l'enfant, respect de son rythme, apport éducatif, préparation à l'entrée dans la vie scolaire sont les ambitions quotidiennes des professionnels. Ces derniers sont également à l'écoute des questions des familles pour les aider dans leur nouveau rôle de parent.

DES APPORTS PÉDAGOGIQUES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les multi-accueils sont dotés de projets d'établissement et mènent des projets d'animation y compris pour les tous petits. Ceci permet de leur faire découvrir et de comprendre le monde qui les entoure. Eveil musical, motricité, yoga, activités manuelles de manipulation, découverte de l'environnement, etc. sont autant d'activités proposées y compris pour certaines avec des parents.

FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

En 2023, le personnel a suivi deux formations visant à renforcer et à renouveler leurs acquis professionnels au service des enfants :

- ➔ Communication non verbale et gestuelle
- ➔ Aménagement des espaces extérieurs favorisant le développement cognitif dès le plus jeune âge



NOVEMBRE POUR LES PARENTS

Tous les deux ans depuis 2019, la CCSAL s'inscrit dans l'appel à projet de la CAF, dont la thématique 2023 était « la famille dans tous ses états ». Ainsi, tous les services de la direction des solidarités se sont investis avec de nombreux partenaires (PMI, CAF, MDA, MNS, médiathèque de Dannemarie) au service de différentes questions de parentalité :

- ➔ Un théâtre forum à destination des ados et de leurs parents sur la thématique « Ados : s'aimer, se désirer, consentir »
- ➔ Une conférence de Jean Epstein, psychosociologue reconnu sur la thématique « Vous êtes des parents formidables »
- ➔ Une journée en famille à la Maison de la Nature du Sundgau mettant en avant les activités nature et à l'extérieur pour le plaisir des petits et des grands.

2
multi-accueils
en gestion
directe

70
places
d'accueil

1.2
M€ investis
pour les
multi-accueils

PARENTALITE

Les relais petite enfance : au service de l'accueil à domicile

La communauté de communes gère deux Relais Petite Enfance (RPE) à Dannemarie et à Seppois-le-Bas. Ce sont des lieux accompagnant les familles sur les questions liées à la garde de leurs enfants ou à la parentalité. Ce sont également des lieux de ressources pour les 128 assistantes maternelles du territoire qui apportent des places d'accueil complémentaires aux accueils collectifs.

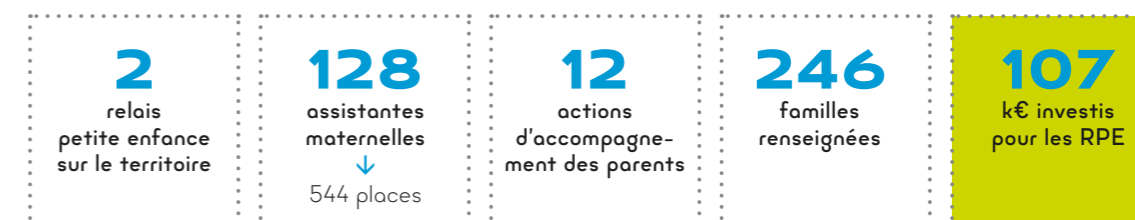
LES RPE, DES LIEUX DE RESSOURCES ET DE FORMATION POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Mettre son enfant chez un assistant maternel n'induit pas nécessairement que l'enfant reste constamment au domicile de ce dernier. Les RPE participent à la socialisation et à l'éveil des enfants accueillis à domicile en proposant aux assistants maternels de nombreux ateliers qu'ils peuvent ensuite reproduire chez eux.

Les RPE participent également à la professionnalisation des assistants maternels en organisant des formations. En 2023, 5 jours de formation ont été proposés notamment sur les « gestes de premiers secours ».

LES RPE, DES LIEUX DE RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FAMILLES

En 2023, 246 familles se sont adressées aux RPE pour des renseignements sur les modes d'accueil, sur les démarches d'emploi des assistants maternels, etc. Les familles sont également accompagnées dans leur rôle de parents à travers des réunions d'information à destination des futurs parents, des cafés des parents, espace de discussion.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

En mars 2023, les Relais Petite Enfance ont organisé avec les assistantes maternelles, dans le cadre de la semaine de la petite enfance, un samedi festif au foyer de la culture à Dannemarie. 120 familles ont participé à cette journée.

Les ateliers sensoriels et de manipulation, construits par les animatrices des RPE et les assistantes maternelles à base de produits détournés ou encore les séances d'éveil musical ont créé de vrais moments de partage entre parents et enfants.



JEUNESSE



Périscolaires, un service essentiel d'attractivité

La CCSAL dispose de la compétence facultative périscolaire le midi et le soir sur l'ensemble du territoire intercommunal et le matin sur les communes de Seppois-le-Bas et Pfetterhouse. C'est un pilier essentiel pour l'attractivité du territoire, puisque près de 65% des enfants scolarisés sur le territoire fréquentent les structures.

GRANDIR DEHORS À BRÉCHAUMONT

Avec pour objectif de repositionner la nature au centre du développement et des préoccupations des enfants, à l'ALSH de Bréchaumont, enfants et animateurs investissent tous les mercredis la forêt et y mènent leurs activités, été comme hiver. Des sorties et des animations en pleine nature que les enfants attendent avec impatience. *Grandir dehors* est un projet s'inscrivant dans les orientations de la CAF et de Jeunesse et Sports.

LES MERCREDIS SPORTIFS

Labelisée *Terre de Jeux 2024* depuis septembre 2021, la CCSAL vise à promouvoir le sport et ses bienfaits dès le plus jeune âge. Elle vise également à véhiculer les valeurs du sport : vie de groupe, respect et tolérance, ouverture, etc. Aussi, en 2023, tout au long de l'année, les accueils de loisirs ont proposé des animations sportives avec les associations locales. De nouvelles disciplines ont été découvertes. Une initiation aux handisports a également été proposée en lien avec la fédération départementale du Handisports pour sensibiliser les enfants aux handicaps.



18 restaurants
scolaires le midi



80 563 repas



10 sites
d'accueil le soir



1 240 enfants
inscrits



889 familles
concernées



2.2M€ investis
pour les RPE

Pour une jeunesse investie

Le service Jeunesse propose à l'occasion des vacances scolaires des animations ludiques permettant aux jeunes de 12 à 16 ans d'avoir un programme qui leur est adapté et de se retrouver ensemble. Néanmoins, en 2023, le service Jeunesse a pris une nouvelle dimension en accompagnant les jeunes dans un projet professionnel et en animant des groupes de jeunes pour des implications citoyennes.



DES JEUNES, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COMMUNAL

Qui de mieux pour créer un espace qui les concerne ? Le service jeunesse de la CCSAL a accompagné la commune d'Ueberstrass en animant un groupe de 18 jeunes pour réfléchir à la création d'un équipement sportif et d'un espace récréatif qui leur est dédié.

L'objectif est d'avoir un équipement répondant aux besoins des utilisateurs mais aussi que les jeunes du village se l'approprient dès l'étude. Pendant l'été, visite de sites, animations, travail sur une maquette se sont succédés jusqu'à la présentation du projet au conseil municipal.

Le projet devrait être concrétisé par la commune d'Ueberstrass en 2024.

LE PROGRAMME DES VOLONTAIRES PARIS 2024

La CCSAL s'est engagée dans le dispositif « *programme des volontaires* » en partenariat avec la Maison des Ados (MDA) et la Mission Locale.

5 volontaires de 18 à 25 ans ont intégré le programme leur permettant de développer leurs compétences, notamment dans les métiers de l'animation et du sport. En 2023, ils ont été formés en BAFA et BAFD lors de stages proposés au sein des structures intercommunales. La CCSAL les a également accompagnés dans la rédaction de leur dossier de candidature du programme de volontaires des JO 2024. Trois ont été retenus pour participer au déroulement de Paris 2024.

VACANCES POUR TOUS AVEC LES COLOS APPRENANTES

En 2023, la CCSAL a répondu à l'appel à projet de l'Etat « Colos apprenantes » pour la 3^{ème} année consécutive.

Ce dispositif, mené en partenariat avec l'Etat, a permis à 10 enfants de bénéficier de séjours de vacances labelisés. Il s'agit d'enfants en difficulté scolaire ou suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance ou encore dont les familles ont peu de revenu.



JEUNESSE

Parcours Street Art

Un projet culturel participatif et des œuvres collectives pour embellir et animer le territoire !

Avec 3 artistes en résidence, 6 œuvres monumentales réparties à Dannemarie, Retzwiler, Ueberstrass, Balschwiller et Seppois-le-Bas, et une centaine de jeunes mobilisés sur ces projets, le territoire intercommunal prend des couleurs et devient terrain d'expression artistique !

- ➔ Accueillir sur notre territoire un collectif d'artistes de Street-Art et découvrir leurs univers,
- ➔ Travailler sur un temps long avec différents publics et mobiliser la communauté éducative sur un projet culturel d'envergure
- ➔ Habiller les murs de plusieurs bâtiments communautaires et communaux

C'était l'objet initial du projet engagé par la communauté de communes Sud Alsace Largue.

Si le résultat esthétique est à la hauteur des espérances de la collectivité, les œuvres produites par les artistes, les ados et les enfants, sont finalement bien plus que des « graffs » : le processus artistique a permis aux équipes éducatives d'enclencher une vraie dynamique de mise en lumière des compétences, de cohésion d'équipe et de partage de valeurs.



COLLÈGE JEAN MONET DE DANNEMARIE

Résidence de **Edouard Blum** (Mai 2023)

Les élèves de la Classe de 3^e C, encadrés par Mélanie Knopf prof. d'arts plastiques, Eloi English-Martin, professeur d'anglais et Olga Frey, documentaliste et CPE du collège.

Mur du bâtiment des sciences du collège.

« Planète nouvelle ! » :
une ode fantastique et multicolore à la biodiversité qui redonne vie à la cour du collège.



COLLÈGE DE SEPOIS-LE-BAS

Résidence de **Niack One** (Thomas JUEN)

Les élèves des classes de 4^e, encadrés par Nadine Anstett, professeur d'arts pastiques.

Mur de la cour du collège.

Un triptyque multicolore et multiculturel sur le thème du développement durable, du dépassement de soi et de la solidarité !



LE RÉSULTAT EST DÉTONNANT ET COLORÉ !

Ce projet a été soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre des « contrats de rebonds culturels » (subvention de 32 000 euros) et par la Caisse d'Allocations Familiales du Haut Rhin (subvention de 12 500 euros).



STADE DE FOOT DE BALSCHWILLER

Résidence de **Edouard Blum** (Avril 2023)

Groupe de préados du service jeunesse de la CCSAL (Montreux-Vieux et Balschwiller).

Mur du Stade de Foot et du club de quilles Saint-Gall de Balschwiller.

Une œuvre pour célébrer le sport avec panache !



CENTRE DE VALORISATION DE RETZWILLER

Résidence de **Dominique Bourgois** (Février 2023)

Groupe des ados du service jeunesse de la CCSAL.

Une fresque pour agir pour la planète !



ECOLE PRIMAIRE DE UEBERSTRASS

Résidence de **Dominique Bourgois** (Mai 2023)

Les élèves de la classe de CM2, encadrés par Nicolas Mentzer.

Nous sommes les citoyens de demain !
19 visages d'enfant proclament le droit à l'éducation, la protection, l'égalité...



ANNEXE SUD ALSACE LARGUE À RETZWILLER

Résidence de **Dominique Bourgois** (Avril 2023)

Groupe des ados du service jeunesse de la CCSAL.

Une cascade de mots et les 3 âges de la vie pour mettre en valeur les compétences de la communauté de communes.



La communauté de communes remercie les enfants, les équipes éducatives et pédagogiques et les artistes pour leur travail admirable et leur engagement exemplaire dans ces 6 beaux projets !

Ce sont plus de 173 enfants qui ont été mobilisés sur les différentes œuvres encadrés par les services intercommunaux, les enseignants et les artistes. Une synergie qui a permis l'émergence d'une véritable dynamique culturelle participative au service de la jeunesse et du territoire.

LES PRODUITS RESIDUELS

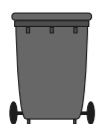
La communauté de communes Sud Alsace Lorgue a dans ses compétences obligatoires la collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. A cet égard, les missions du service sont réalisées soit en interne (gestion des emménagements, attribution et distribution des bacs, organisation technique et financière du service, gardiennage du centre de valorisation, etc.), soit en prestations de service (collecte des produits résiduels, tri et traitement, etc.).

Alors que notre territoire achève sa 25^{ème} année d'expérience dans le domaine de la redevance incitative avec la pesée embarquée, nous continuons de faire figure de référence et de pionniers en matière de tri et de réduction à la source des déchets.



Les collectes du quotidien

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



53 kg en 2023 par habitant

Avec 1 199 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées en 2023, soit une moyenne de 53 kg/habitant, la CCSAL reste parmi les collectivités françaises qui affichent la meilleure performance en matière de réduction des déchets. A titre de comparaison, la moyenne nationale en 2021 s'établissait encore à 254 kg/habitant.

Les extensions de consigne de tri sur les emballages, généralisées à l'ensemble du territoire en 2022, ont permis de continuer à faire baisser nos tonnages collectés d'OMR (par exemple, 1 533 tonnes collectées en 2021). Ces OMR sont incinérées à l'usine de Bourogne (90).



135 kg en 2023 par habitant

RECYCLABLES

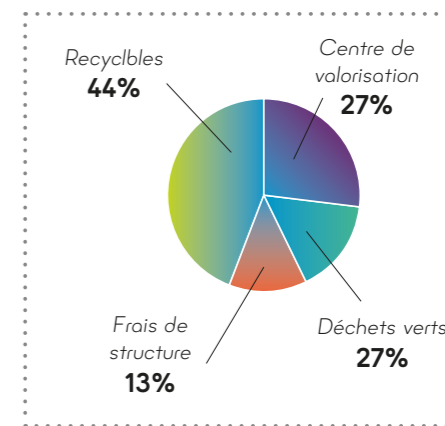
Les recyclables sont composés de la collecte sélective (papiers, cartons et emballages contenus dans le bac jaune) et de la collecte du verre. 2 046 tonnes et 1 006 tonnes ont été respectivement collectées pour le sélectif et le verre, soit une moyenne de 135 kg/habitant. Là-aussi, ce ratio est nettement meilleur à la moyenne nationale de 2021 qui s'établit à 85 kg/habitant, témoignant de la qualité du geste de tri fait au quotidien par tous les habitants du territoire.

La collecte sélective fait l'objet d'un tri chez notre prestataire SCHROLL, à Pfastatt notamment. Le verre est collecté dans les 80 bornes d'apports volontaires présentes dans le territoire par l'entreprise RECYCAL.

COMPRENDRE LA PART FIXE

Souvent mal comprise sur les factures, la part fixe permet le financement de l'ensemble des charges du service à l'exception des ordures ménagères résiduelles (OMR - facturées aux nombres de kilos et de levées du bac orange) et les biodéchets qui font l'objet d'une part dédiée pour les communes concernées.

Représentant environ 1.2 M€ en 2023, la part fixe finance donc la collecte et le traitement des recyclables et des déchets verts, le fonctionnement du centre de valorisation ou encore les frais de structure.



Par délibération du 9 mars 2023, le conseil communautaire a demandé le **retrait de la CCSAL du syndicat mixte (SM4)**, duquel elle est membre pour le traitement des OMR, des biodéchets (pour les 11 communes du territoire concernées) et quelques actions de prévention.

En cause, le projet de modernisation de la compostière d'Aspach que la CCSAL n'utilise quasiment pas pour un montant de près de 23 M€ dont 17 M€ d'emprunts et le **risque qu'il fait peser sur l'évolution de la participation financière de la CCSAL au SM4 qui devrait plus que doubler à l'horizon 2025** (en 2023, la cotisation était de 68 768€).

Les discussions pour la sortie ont démarré en 2023 et se poursuivent en 2024 avec l'espoir d'une sortie rapide...

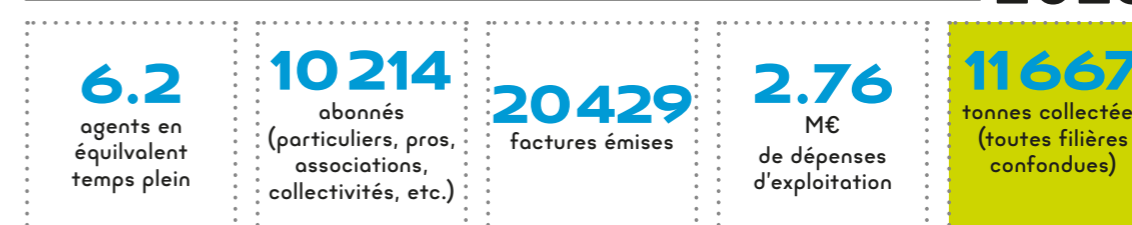


30% de refus de tri fin 2023

Lorsque le bac de tri jaune contient trop de déchets qui ne devraient pas s'y trouver, il ne peut pas être traité par les filières de recyclage. C'est ce qu'on appelle un « refus de tri ». Ceci a un coût pour la collectivité et tous les habitants.

En 2023, ces refus ont fortement augmenté pour atteindre 30%, engendrant une dépense supplémentaire de plus de 100 000 €. Des mesures sont à l'étude pour diminuer cet impact en 2024.

Le service en 2023



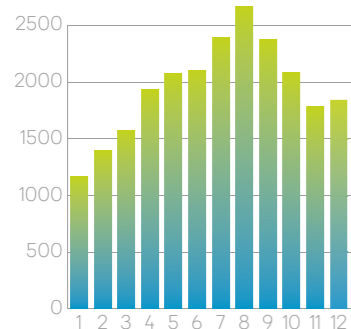
LES PRODUITS RESIDUELS

Le centre de valorisation intercommunal de Retzwiller

Ouvert début octobre 2022, le centre de valorisation intercommunal de Retzwiller a connu en 2023 sa première année pleine de fonctionnement. De l'avis général, ce site répond pleinement aux attentes des habitants du territoire qui contribuent ainsi à l'amélioration de nos performances en matière de tri, de recyclage et de valorisation.

Par ailleurs, le site est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2023 aux professionnels du territoire, qui trouvent ainsi un exutoire de proximité dans leurs activités.

LA FRÉQUENTATION AU FIL DES MOIS



L'INAUGURATION DU SITE

A l'occasion du premier anniversaire d'ouverture du site, le 27 novembre 2023 en fin d'après-midi, une centaine d'invités se sont retrouvés pour inaugurer le centre de valorisation intercommunal. Ce moment a été l'occasion de rappeler la genèse de ce projet, les ambitions auxquelles il concourt, notamment en matière de réduction de notre impact sur l'environnement, et de dresser quelques perspectives.



UNE TRENTAINE DE FILIÈRES POUR UNE MEILLEURE PERFORMANCE

900.7 tonnes de gravats recyclées et réemployées par la société Emberger de Strueth

531.5 tonnes de bois recyclées par la société Roellinger

469.7 tonnes d'incinérables traitées par la société Schroll pour la valorisation énergétique par combustibles solides de récupération (CSR)

461.2 tonnes de mobilier gérées par l'écoorganisme Ecomaison

220.3 tonnes de métaux reprises par l'entreprise Derichebourg

195.8 tonnes de DEEE gérées par l'écoorganisme Ecosystem et Envie 2E Haute-Alsace Recyclage

mais aussi...

192.7 tonnes de branchages

155.1 tonnes de plâtre

95.9 tonnes de plastiques durs

88.3 tonnes de cartons

79.9 tonnes de toxiques (DDS)

48.8 tonnes de pneus

41.3 tonnes de tontes

138 tonnes issues de diverses petites filières



UN SITE ZÉRO ÉMISSION

Afin d'améliorer le bilan carbone du site, le centre de valorisation intercommunal a été doté en 2023 de deux engins 100% électriques : un compacteur qui permet de limiter le nombre de rotations des bennes et un télescopique qui permet les différentes manipulations et le chargement des déchets verts et des gravats.

ACQUISITION DES ENGINES

266 450 € HT

soutenu à hauteur de
132 500 €
par la Région Grand Est

La Région
Grand Est



L'INCLUSION POUR AIDER AU GARDIENNAGE



Une équipe de 3 agents communautaires assure le gardiennage tout au long de l'année. Afin de renforcer notre équipe (jours de fortes affluences, congés, maladies ou formation), la communauté de communes a décidé de faire le choix de permettre l'inclusion en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un partenariat avec l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.

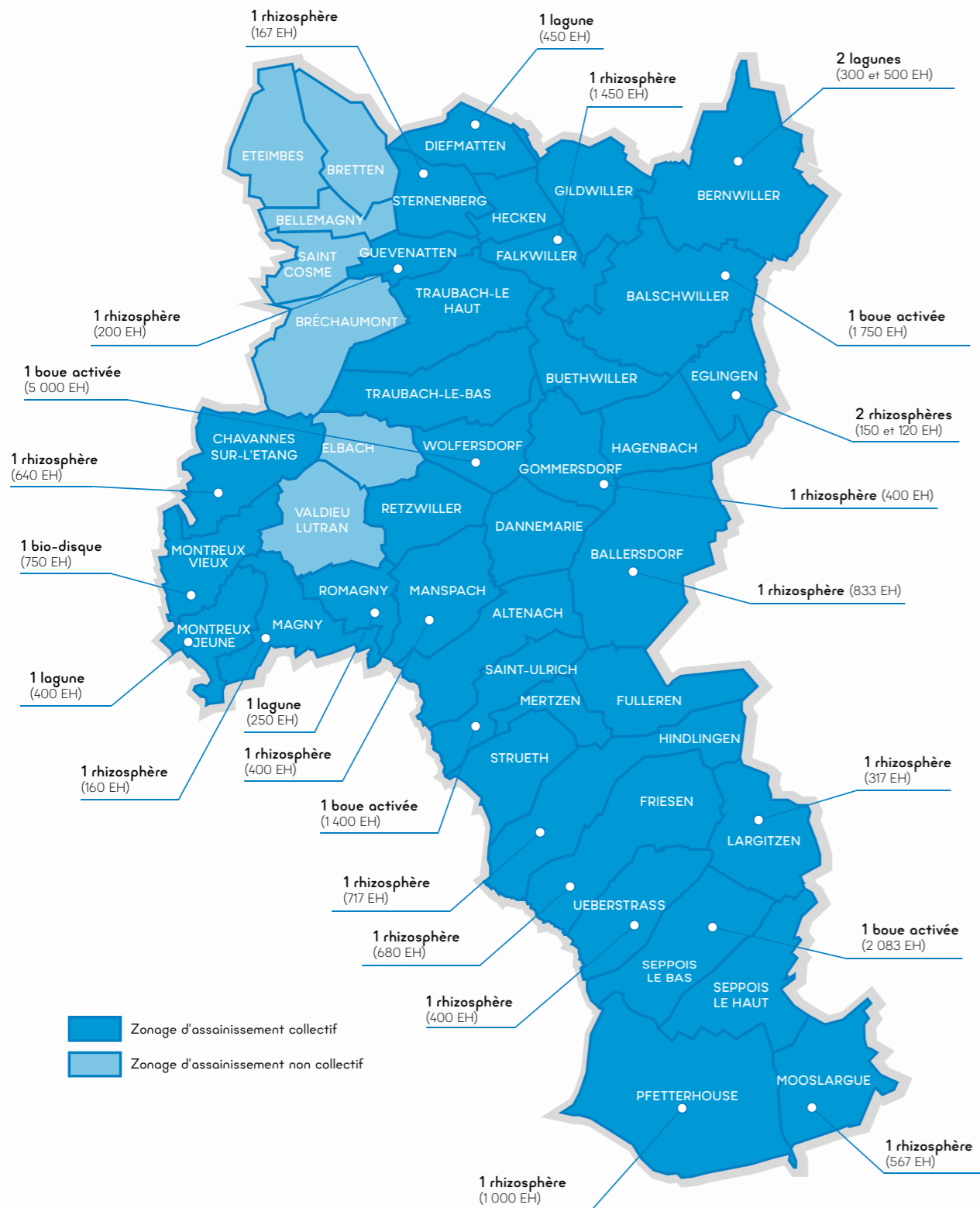
Ainsi, de septembre à décembre 2023, deux équipes de deux personnes ont successivement connu des phases d'immersion, d'inclusion et de montée en autonomie. Une convention est venue concrétiser cette expérimentation pour la poursuite du partenariat en 2024.

23402
passages
tous usagers
confondus

547
passages de
professionnels

3619
tonnes collectées
toutes filières confondues

L'ASSAINISSEMENT



37 communes en assainissement collectif	7 communes en assainissement non collectif	26 systèmes de traitement des eaux usées	1 000 installations autonomes recensées	195 km de réseaux dont 143 en unitaire et 155 ouvrages de relevage ou déversoirs d'orages
---	--	--	---	---

Préserver, assainir et prendre soin de la ressource en eau sont les fils conducteurs de la mission du service Assainissement. Autour de deux compétences, l'assainissement collectif et non collectif, ce service oeuvre pour rendre au milieu naturel et principalement aux différents cours d'eau du territoire une eau traitée et de qualité. Il veille aussi à la sécurité, l'hygiène et la salubrité de la ressource eau pour tous les habitants. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) accompagne et contrôle les habitants de 7 communes et concerne uniquement les installations d'assainissement non raccordées au réseau public de collecte et de traitement des eaux usées.

Le service en chiffres

- 775 000 m³ d'eau facturés
- 16 200 factures envoyées
- 950 000 kWh utilisés pour le fonctionnement des équipements
- 110 interventions sur les réseaux (réparations, curages, passages caméra)
- 1 428 761 m³ d'eau usée traitée dans les seules stations à boues activées (*)
- 102 heures d'intervention en astreinte
- 900 contrôles des déversoirs d'orages
- 170 dossiers de conformité traités (AC et ANC)
- 145 dossiers d'urbanisme traités

(*) les autres STEP sont en cours d'instrumentation

L'ASSAINISSEMENT

Investir dans les projets structurants

En 2023, la communauté de communes a poursuivi ses investissements pour la modernisation des ouvrages d'épuration de la commune de Bernwiller.

En particulier en 2023, 1 million d'euros ont été investis pour la création d'une interconnexion entre Ammertzwiller et la station de Bernwiller, la réhabilitation de réseaux et la mise en service de postes de relevage. L'ensemble représente une intervention sur plus de 7 kilomètres de conduites et est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et par l'Etat.

La tranche 2023 de ces travaux patrimoniaux à Bernwiller constitue un prérequis à la dernière phase 2024-2026 qui va aboutir à la construction d'une nouvelle station de type rhizosphère, d'une capacité de 1 500 EH, pour un investissement prévisionnel de 1.2 millions d'euros.

Investir dans une nouvelle STEP à Bernwiller, c'est encore mieux protéger le cours d'eau du Spechbach et améliorer la qualité des eaux mais aussi innover avec les autres communes du territoire afin d'atteindre un même objectif de performance d'épuration des eaux et s'adapter aux différents polluants à éliminer sur l'ensemble du territoire.



MONTANT DE L'OPÉRATION
1 000 000 € HT

soutenu à hauteur de 341 000 €
par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
et 281 000 € au titre de la DSIL



PRÉVENIR ET PROTÉGER, L'ACTION QUOTIDIENNE DE NOS AGENTS

Chaque jour sur le terrain, les agents sont mobilisés pour nettoyer et enlever les déchets et matériaux de toutes sortes qui transitent dans nos réseaux.

Ce sont des centaines de kilos (capsules de café, des lingettes, des morceaux de textiles, etc.) qui encombrant les pompes et les réseaux, et qui finissent parfois aussi dans les rivières et les milieux naturels. En 2023, 9.5 tonnes de déchets ont été évacués par les équipements techniques des réseaux et transportés vers les filières d'élimination des déchets.

Même si notre réseau de stations de traitement est là pour collecter et assainir les eaux usées, tous ensemble, dans nos gestes et actions nous pouvons agir à la préservation de l'environnement.



LES RÉSEAUX ET LES ÉQUIPEMENTS AU CŒUR DE L'ACTION DU QUOTIDIEN

Chaque année, le service Assainissement renforce ses réseaux, éléments de voirie et outillages techniques dans l'intérêt des habitants et des communes du territoire.

L'engagement financier et technique en 2023 représente 130 000 € de réparations et 50 interventions sur les systèmes de pompes, les postes de transferts et les interventions techniques qui protègent et participent au

bon fonctionnement des STEP, au traitement de l'eau et à la réduction des polluants.

La communauté de communes est intervenue aussi dans 15 communes sur l'ensemble du territoire pour l'accompagner dans leurs travaux de voirie, la sécurisation des ouvrages et la reprise des réseaux afin d'éviter des ouvertures ultérieures de route.

Eau potable

Dans le cadre du transfert obligatoire de la compétence « eau potable » devant intervenir au 1^{er} janvier 2026 en l'absence d'un nouveau texte législatif, la CC-SAL a lancé la consultation pour recruter l'équipe qui conduira l'étude de transfert et l'articulation avec le service assainissement déjà existant à l'échelle communautaire.

Le groupement constitué des sociétés Public Impact Management et Berest conduira l'étude au cours de l'année 2024 pour un montant de 153 425 € HT subventionné à 70% par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.





REMERCIEMENTS

La communauté de communes Sud Alsace Largue souhaite remercier tous les acteurs qui ont permis l'ensemble des actions, des services et des projets présentés dans ce rapport d'activités 2023, au premier rang desquels se trouvent les élus du territoire, ses communes membres et tous ses agents. Merci à l'Etat et ses agences, la Région Grand Est, la Collectivités européenne d'Alsace et leurs agences, au PETR du Pays du Sundgau, aux intercommunalités voisines, à tous nos partenaires institutionnels, consulaires, économiques, associatifs, et plus généralement à l'ensemble des forces vives du territoire.

La vie de notre intercommunalité est riche et dense et toutes les actions ne peuvent se résumer en quelques pages d'un rapport d'activités annuel. Aussi, nous vous invitons à nous suivre sur nos différents médias : magazine, lettre d'informations, site internet, réseaux sociaux ou application mobile.

Rendez-vous en 2024 pour des projets toujours plus ambitieux !

44 COMMUNES - 22 800 HABITANTS

Altenach / Ballersdorf / Balschwiller / Bellemagny / Bernwiller / Bréchaumont / Bretten / Buethwiller
Chavannes-sur-l'Etang / Dannemarie / Diefmatten / Eglingen / Elbach / Eteimbes / Falkwiller / Friesen
Fulleren / Gildwiller / Gommersdorf / Guevenatten / Hagenbach / Hecken / Hindlingen / Largitzen
Magny / Manspach / Mertzen / Montreux-Jeune / Montreux-Vieux / Mooslargue / Pfetterhouse
Retzwiller / Romagny / Saint-Cosme / Saint-Ulrich / Seppois-le-Bas / Seppois-le-Haut / Sternenberg
Strueth / Traubach-le-Bas / Traubach-le-Haut / Ueberstrass / Valdieu-Lutran / Wolfersdorf